

# Les organismes de formation formant des demandeurs d'emploi

Thème réputé consensuel, la nécessité d'augmenter le taux d'accès des demandeurs d'emploi à la formation et de réduire les délais d'entrée en formation vient d'être réaffirmée dans un document cadre ministériel<sup>1</sup>.

En 2009, l'accord interprofessionnel du 7 janvier avait entériné l'acceptation des partenaires sociaux de faire participer le régime paritaire au financement de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, en complément des fonds publics, à travers la création d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) cogéré par l'Etat et les partenaires sociaux. Dans un contexte de négociation marqué par de fortes tensions internes aux partenaires sociaux sur les modes de régulation de la formation des salariés, en particulier au sein du patronat<sup>2</sup>, le thème de la formation des demandeurs d'emploi s'était révélé être un terrain de compromis associant l'ensemble des acteurs.

Mais les difficultés d'accès des demandeurs d'emploi à la formation n'en ont pas été résolues pour autant comme le soulignent de nombreux travaux récents<sup>3</sup>. Outre les contraintes financières de plus en plus fortes dans un contexte de crise qui réduisent d'autant la capacité des principaux financeurs publics (Conseils régionaux, Pôle emploi, Etat) à consacrer les fonds qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins, sont notamment signalés :

- des rigidités excessives dans les procédures d'appels d'offre pour les achats de formation qui réduisent d'autant les marges de manœuvre pour s'adapter aux besoins locaux et conjoncturels et aux besoins individuels ;
- des procédures et outils de prescription souvent artisanaux, constituant un frein majeur à l'accès des demandeurs d'emploi à la formation ;
- une évaluation par les prescripteurs des formations et des organismes qu'ils financent qui mériterait d'être professionnalisée ;
- des systèmes d'information qui restent insuffisants pour avoir une vue complète des formations proposées ainsi qu'une idée précise des possibilités réelles d'accès à ces formations.

Dans ce contexte, c'est en général le demandeur d'emploi lui-même qui doit être à l'initiative et prendre en charge la construction de son projet de formation et, bien souvent, c'est encore lui « *qui doit se renseigner et contacter les organismes de formation pour trouver une action* »

---

<sup>1</sup> « Document cadre relatif à la formation des demandeurs d'emploi » ; Ministère du Travail, de l'emploi de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Ministère délégué chargé de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

<sup>2</sup> Carole Tuchsirer, « Les figures patronales dans le kaléidoscope de la formation professionnelle », Connaissance de l'emploi numéro 90, mars 2012

<sup>3</sup> Inspection générale des affaires sociales, « Evaluation de la mise en œuvre des achats de formation de Pôle emploi », Rapport, décembre 2011 ; Mensia, « Evaluation de la mobilisation de Pôle emploi dans l'orientation, les prescriptions et l'entrée en formation des demandeurs d'emploi franciliens » Rapport pour le comité de pilotage de la convention annuelle régionale entre l'Etat et pôle emploi ; Alexandre Meliva, « Le regard des organismes de formation sur la commande de Pôle emploi », Bref Céreq n°296-1 février 2012 ; Conseil économique social et environnemental « Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations », avis de juin 2011, Daniel Jamme rapporteur)

financée correspondant à son projet, connaître les modalités de recrutement et se positionner sur cette action »<sup>4</sup>.

L'accès à la formation est donc une illustration particulièrement claire « de principes d'activation des dépenses qui font reposer sur les individus la responsabilité de leur réinsertion, des principes toujours en vigueur malgré la raréfaction des emplois. »<sup>5</sup>.

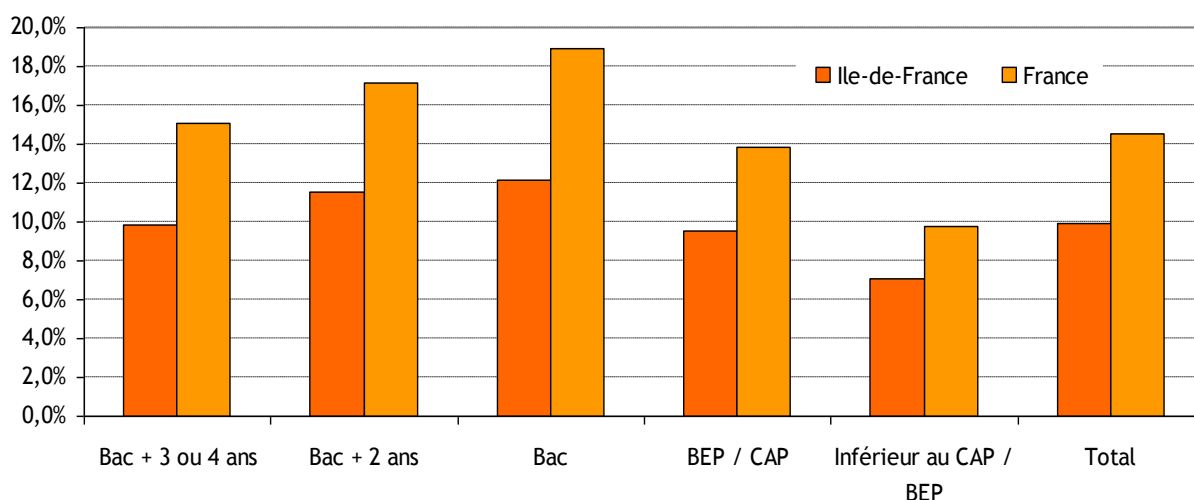
L'Ile-de-France semble représenter un concentré des difficultés qui viennent d'être évoquées.

Malgré un appareil de formation continue particulièrement développé<sup>6</sup> par rapport à celui des autres régions, les demandeurs d'emploi franciliens sont, de toutes les régions de France métropolitaine, ceux qui ont le moins de chances d'accéder à un stage de formation. Ainsi en 2010, 11,6% des demandeurs d'emploi de France métropolitaine accédant à un stage étaient franciliens<sup>7</sup> alors que la région regroupait 18% des demandeurs d'emploi.

Proportionnellement, les demandeurs d'emploi franciliens étaient également ceux qui étaient les plus nombreux de toutes les régions à devoir prendre en charge le financement de leur stage (10% des stagiaires franciliens contre 6% en moyenne nationale).

On sait de plus, ainsi que l'ont établi nombre d'études, que plus on est formé plus on se forme<sup>8</sup> : le bagage initial est déterminant pour continuer à bénéficier de formations. Même si, pour les demandeurs d'emploi, ce constat est moins vrai, le pic d'entrée en formation correspondant aux personnes ayant un niveau baccalauréat, le taux d'accès se révèle le plus faible pour les moins diplômés en Ile-de-France comme en France métropolitaine.

**Graphique 1 Taux d'entrée en formation des demandeurs d'emploi par niveau de formation en 2012<sup>9</sup>**



Source : DARES/Pôle emploi, traitement DIRECCTE Ile-de-France

<sup>4</sup> Rapport Mensia déjà cité

<sup>5</sup> Bref Céreq déjà cité

<sup>6</sup> DIRECCTE Ile-de-France, « La formation professionnelle continue en Ile-de-France en 2009 ; les organismes dont l'activité principale est la formation » ; Bref Thématique n°31, septembre 2012

<sup>7</sup> DARES, « La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2010 », DARES Analyses n° 024, mars 2012

<sup>8</sup> Voir entre autres Camille Bonaïti, Aurore Fleuret, Patrick Pommier, Philippe Zamora, « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? » Dares, document d'études N° 116, Juillet 2006

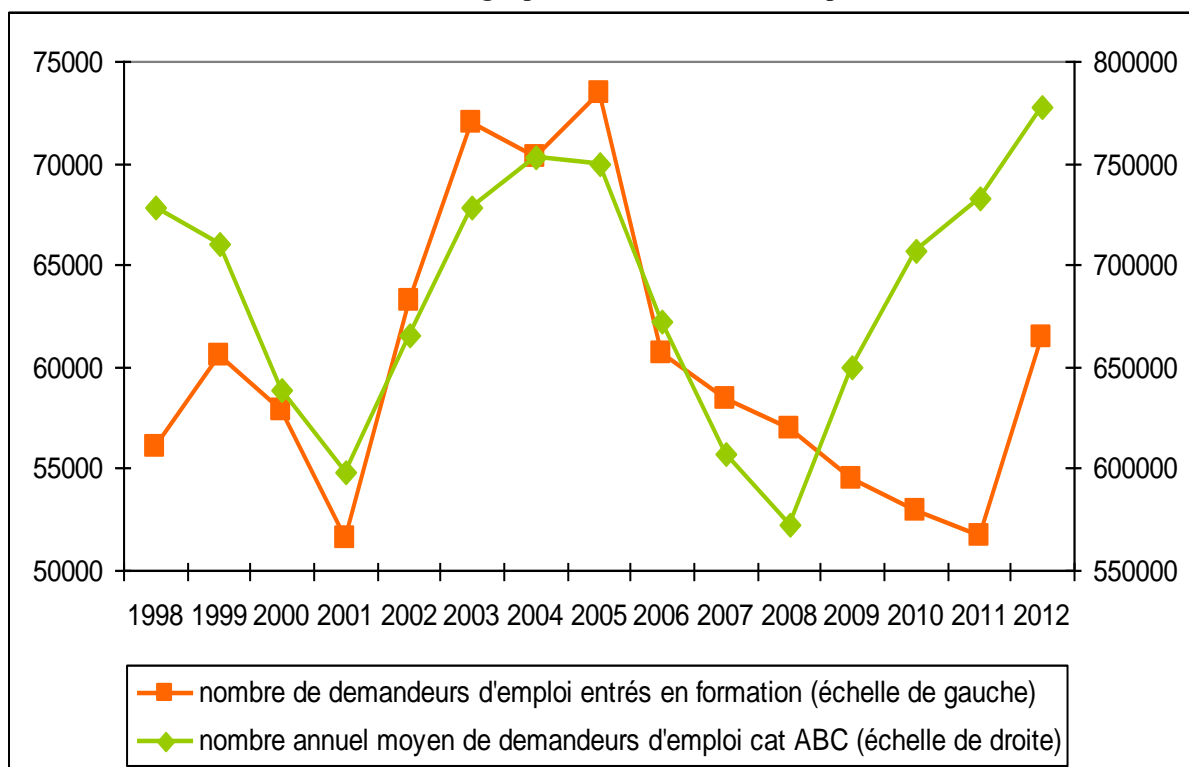
<sup>9</sup> Le taux d'entrée est calculé ici en rapportant le nombre d'entrées annuelles en catégorie D de la demande d'emploi pour un motif d'entrée en stage au niveau annuel moyen de la DEFM de catégorie A. Il ne prend pas en compte les flux d'entrée en catégorie A au cours de l'année. Les taux seraient plus faibles si ces entrées étaient prises en compte mais les résultats des comparaisons seraient les mêmes

Ces taux d'accès franciliens nettement plus faibles qu'en moyenne nationale se retrouvent pour tous les publics : femmes et hommes (mais avec un écart nettement moindre pour les femmes), jeunes et seniors, chômeurs indemnisés et non indemnisés. Enfin, au sein de la région, les taux d'accès sont les plus bas dans les territoires les plus en difficultés, tout particulièrement en Seine-Saint-Denis.

Cet accès particulièrement faible à la formation en région Ile-de-France n'est pas un phénomène conjoncturel, des écarts similaires avec les taux nationaux se retrouvent si l'on se réfère à des périodes plus anciennes. Ainsi les données relatives à l'année 2009 sont extrêmement proches des données 2012, avec notamment la même hiérarchie des taux d'accès par niveau de formation.

Il n'en demeure pas moins que le nombre annuel de demandeurs d'emploi franciliens entrant en stage, tel qu'il est mesuré dans les fichiers de Pôle emploi par le passage en catégorie D « Demandeurs d'emploi non tenus de faire un acte positif de recherche d'emploi, sans emploi », dans les situations « stage... » varie fortement d'une année à l'autre. Sur la période 1998/2012, cette variation est en lien plus ou moins étroit avec l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, ce lien s'avérant particulièrement faible de 2009 à 2011 avec une poursuite de la baisse des entrées en stage alors que le nombre de demandeurs d'emploi était en hausse très sensible.

**Graphique 2 : Evolutions annuelles du nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois (cat ABC) et du nombre d'entrées en stages pour les demandeurs d'emploi en Ile-de-France**



Source : DARES/Pôle emploi, traitement DIRECCTE Ile-de-France

Ainsi, sur cette période de 14 ans, le nombre d'entrées annuelles a varié de 50 000 à 75 000, soit une différence de près de 50%.

## I. Une baisse continue de la part d'organismes formant des demandeurs d'emploi

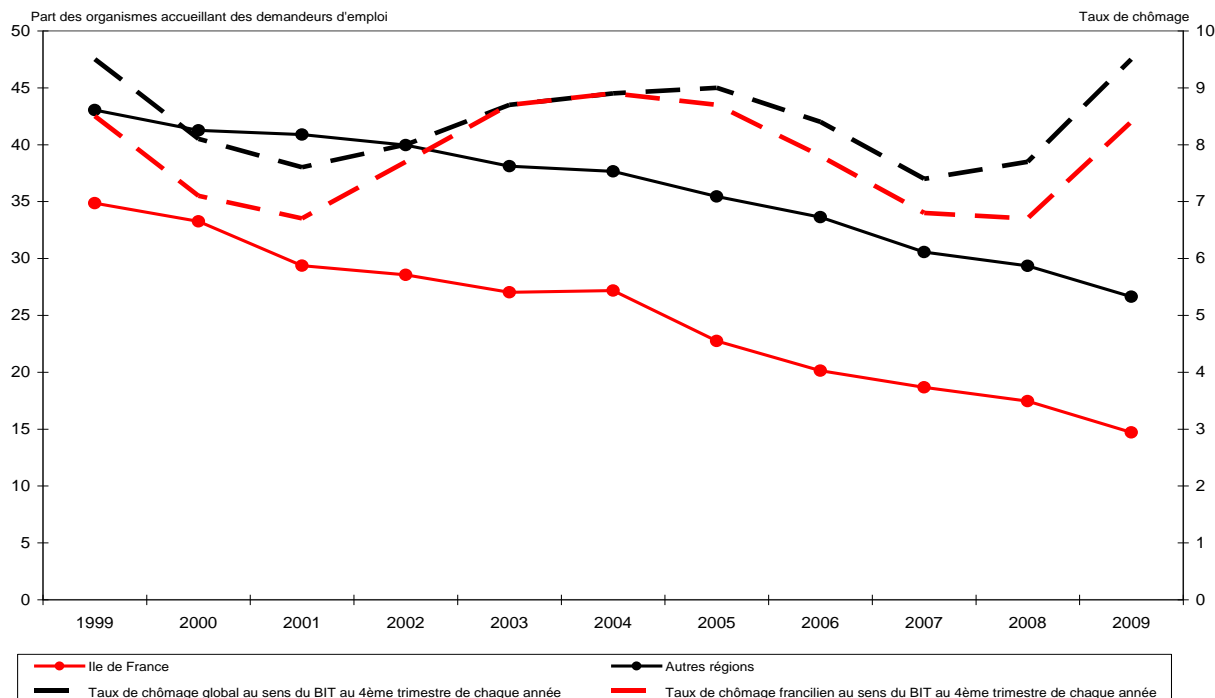
Cette forte variabilité, couplée aux incertitudes sur les évolutions du contenu de la commande publique<sup>10</sup> et sur les chances d'être retenus dans le cadre des procédures périodiques d'appels d'offres lancées par les principaux commanditaires (Région, Pôle emploi, Etat), place les organismes qui se positionnent sur le marché de la formation des demandeurs d'emploi dans une situation permanente de risques : pertes de marché, nécessité de faire évoluer rapidement le contenu, le volume et la localisation de leur offre de formation etc.

Par ailleurs, les financements consacrés à la formation des demandeurs d'emploi ont très peu augmenté depuis une dizaine d'années au niveau national : + 14% en euros courants entre 2002 et 2010, soit une complète stagnation si l'on prend en compte l'inflation, contre une augmentation de 43% pour les actifs occupés du secteur privé, de 30% pour les agents du secteur public et de 47% pour les jeunes<sup>11</sup>. Sur cette période, la part des dépenses pour les demandeurs d'emploi est ainsi passée de 15% à 12% du total des dépenses de formation professionnelle continue et d'apprentissage.

Il n'est donc pas très étonnant que, dans ce contexte, la part des organismes actifs entre 1999 et 2009 et ayant la formation comme activité principale qui ont été amenés à former des demandeurs d'emploi n'a cessé de diminuer.

La baisse a été encore plus accentuée en Ile-de-France qu'en moyenne nationale, ce qui peut s'expliquer par le très bon positionnement des organismes franciliens sur les créneaux plus porteurs de la formation des salariés du secteur privé et des agents du secteur public.

**Graphique 3 : part des organismes ayant la formation pour activité principale et formant les demandeurs d'emploi par année entre 1999 et 2009**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

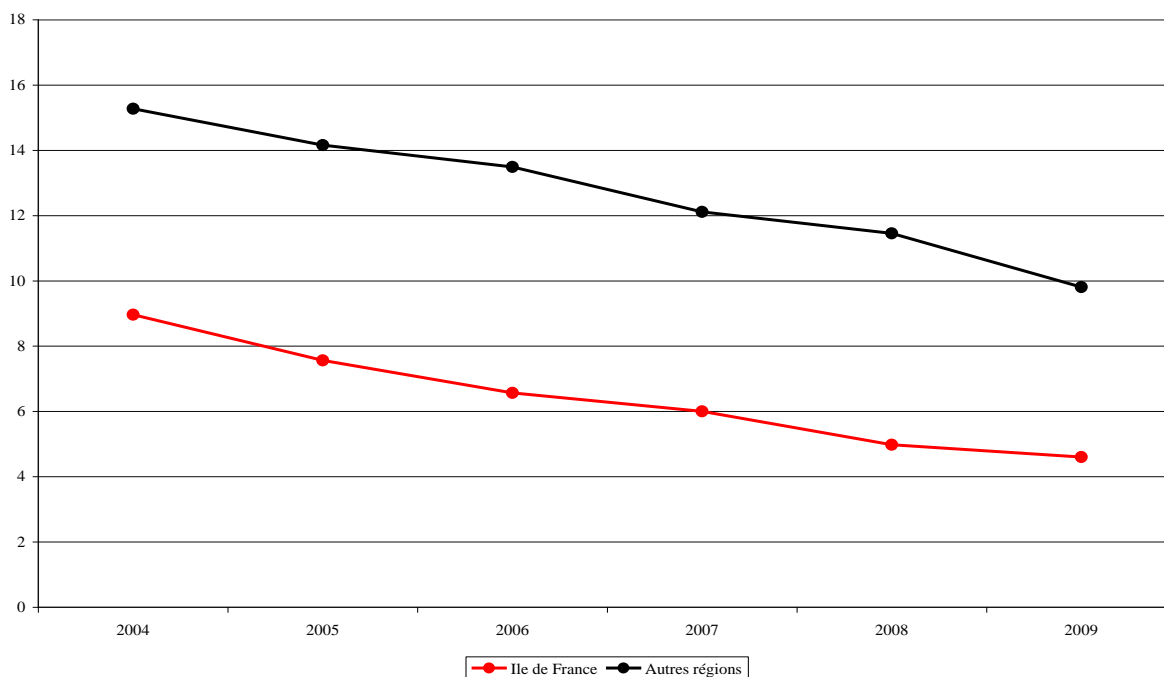
<sup>10</sup> Bref Céreq déjà cité

<sup>11</sup> DARES, « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2010 », DARES analyses n°081, novembre 2012

La nette remontée du nombre de demandeurs d'emploi franciliens accédant à un stage sur la période 2003/2005 n'a en rien stoppé ce mouvement de baisse, l'année 2005 étant même celle où la diminution de la part des organismes ayant formé des demandeurs d'emploi a été la plus forte. Il est probable que les modifications importantes des procédures de sélection des organismes de formation par les pouvoirs publics qui ont été introduites à cette époque en soient la cause.

Il en est allé de même pour les organismes dans lesquels la formation ne représente qu'une activité annexe sur la période 2004 à 2009 (les données sur la période antérieure ne sont pas disponibles) .

**Graphique 4 : part des organismes ayant la formation pour activité annexe et formant les demandeurs d'emploi, par année entre 2004 et 2009**



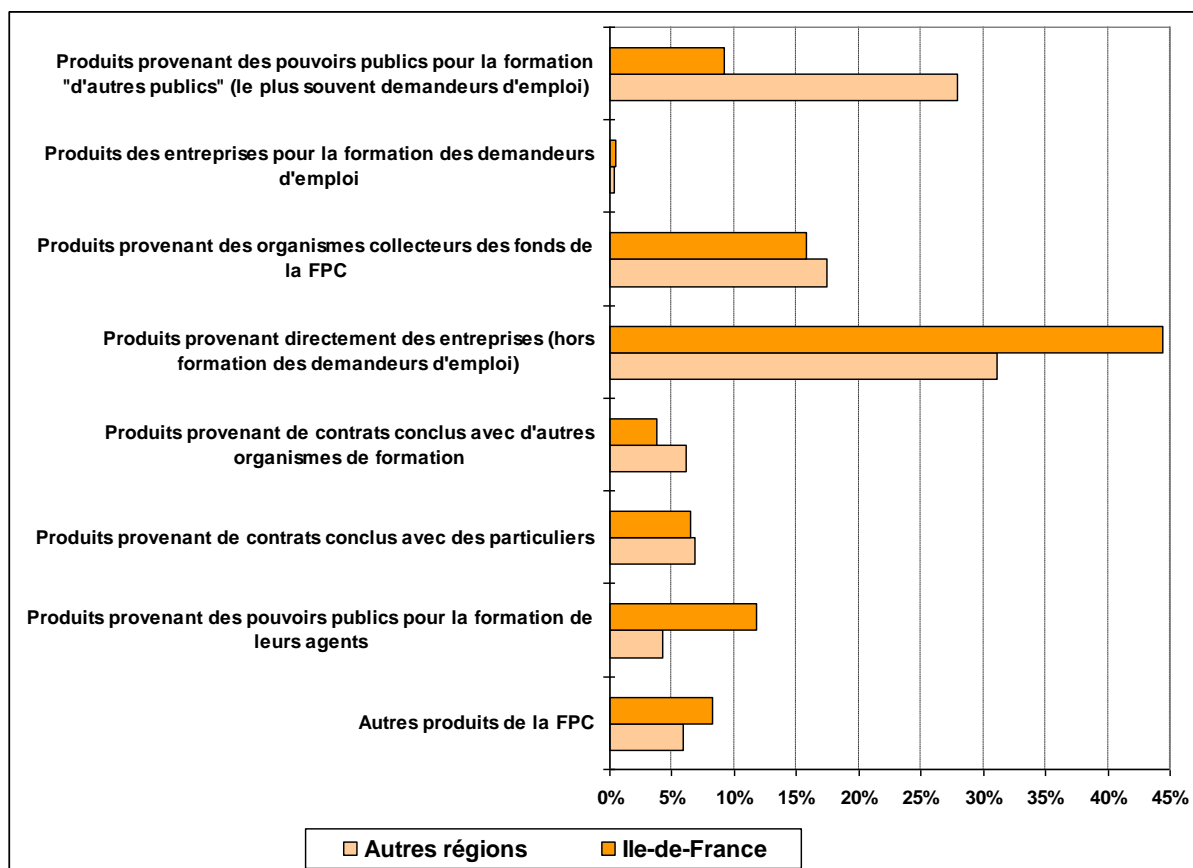
Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Toutefois, les produits financiers provenant de la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi restent une source de financement qui, globalement, est très loin d'être négligeable lorsqu'on les compare aux produits globaux que les organismes tirent de leur activité de formation.

Les bilans pédagogiques et financiers ne permettent pas de définir précisément leur part<sup>12</sup>, mais les dernières données statistiques disponibles pour l'année 2011 fournissent néanmoins des ordres de grandeurs pour l'Ile-de-France et pour les autres régions.

<sup>12</sup> En effet, sous les rubriques « produits provenant des Conseils régionaux pour la formation d'autres publics », « produits provenant des Assedics pour la formation d'autres publics », « produits provenant de l'Etat pour la formation d'autres publics », « produits provenant des instances européennes pour la formation d'autres publics », « produits provenant des autres ressources publiques pour la formation d'autres publics » peuvent être comptabilisées des sommes parfois importantes correspondant à d'autres publics, pour des actions de promotion sociale par exemple. D'autre part, les sommes engagées par les demandeurs d'emploi finançant eux-mêmes leurs stages vont être englobées dans la rubrique « produits provenant de contrats conclus avec des particuliers pour une formation individuelle à leurs frais », enfin « les produits provenant des contrats de sous-traitance conclus avec d'autres organismes de formation » peuvent concerner la formation de demandeurs d'emploi.

**Graphique 5 : Répartition des produits financiers des organismes ayant réalisé des actions de formation professionnelle continue en 2011**



Source : Pactole, DGEFP à partir des BPF transmis par les organismes de formation

La différence dans la structure des ressources entre les organismes franciliens et ceux des autres régions est néanmoins très sensible, avec une part bien plus faible en Ile-de-France des financements publics consacrés à des stages pour les demandeurs d'emploi.

Dans les autres régions, la part des financements provenant des pouvoirs publics pour la formation d'autres publics que leurs agents (principalement des demandeurs d'emploi) est supérieure à 25% et proche des montants reçus directement des entreprises pour la formation de leurs salariés. En Ile-de-France, l'écart entre ces deux sources de financement est énorme (respectivement 9% et 44%).

L'effet de la concentration des sièges des grands organismes en Ile-de-France doit expliquer une part non négligeable de cet écart : les produits perçus par les organismes franciliens pour la formation des salariés des entreprises et des agents de la fonction publique correspondent en partie à des actions faites dans d'autres régions. Ainsi la présence du siège du Centre national de la fonction publique territoriale en Ile-de-France explique sûrement à elle seule l'essentiel du gros écart observé pour les produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents.

Mais cet effet ne peut expliquer à lui seul l'importance des différences observées. Au vu des écarts de niveaux de financement, il n'est donc pas surprenant que beaucoup moins d'organismes franciliens se positionnent sur le créneau de la formation des demandeurs d'emploi.

## **II. Les caractéristiques des organismes qui accueillent des demandeurs d'emploi en Ile-de-France en 2009**

*L'ensemble des analyses qui suivent portent sur l'activité des organismes de formation durant l'année 2009. Les données détaillées pour 2010 sont disponibles mais il apparaît, après vérification, que les évolutions introduites en 2010 dans le mode de saisie des bilans pédagogiques et financiers avec la possibilité pour les organismes d'une saisie directe sur écran de leur déclaration ont encore dégradé la qualité d'une partie des informations (hors données financières) sur leur activité. La saisie d'un certain nombre de ces informations n'étant pas obligatoire, un nombre non négligeable d'organismes s'est en effet contenté de renseigner les rubriques indispensables pour permettre la transmission de leur bilan.*

*Ce décalage d'un an par rapport aux informations disponibles n'apparaît pas très gênant, les analyses qui suivent portent sur des données structurelles qui, globalement, évoluent peu d'une année sur l'autre, ce que confirment les comparaisons entre les données 2009 et 2012 sur les taux d'accès des demandeurs d'emploi à la formation et les profils des bénéficiaires ou encore les comparaisons sur les structures des bilans financiers des organismes entre 2009 et 2011 telles qu'elles apparaissent dans les données « Pactole » de la DGEFP..*

### ***1. Une proportion très faible d'organismes franciliens forme des demandeurs d'emploi***

En 2009 15 000 organismes de formation ont été actifs en Ile de France, soit un tiers de l'offre nationale. Un peu plus de 1 000 ont formé des demandeurs d'emploi, soit 7,0% des organismes franciliens. Dans les autres régions, la proportion des organismes formant des demandeurs d'emploi est deux fois plus élevée (14,5%), soit près de 6 500 organismes.

Dans les comparaisons qui peuvent être faites entre organismes ayant formé des demandeurs d'emploi et organismes n'en ayant pas formé, peu de différences existent entre les 3 300 organismes franciliens dont l'activité principale ou unique est la formation professionnelle continue et les organismes dont la formation n'est qu'une activité annexe<sup>13</sup>.

Nous avons donc choisi de présenter dans la suite de ce texte des résultats ne distinguant pas ces deux catégories d'organismes. L'annexe 1, en fin de document, résume ce qui les différencie.

### ***2. Quand ils s'adressent à ce public, peu d'organismes forment exclusivement des demandeurs d'emploi***

Comme dans les autres régions, les organismes franciliens forment rarement un seul type de public dès lors qu'ils accueillent des demandeurs d'emploi : 1 organisme sur 7 en Ile-de-France ; 1 sur 10 dans les autres régions. Les caractéristiques de ces organismes formant uniquement des demandeurs d'emploi sont présentées dans la partie III de ce document.

---

<sup>13</sup> Ces derniers sont beaucoup plus nombreux (près de 12 000), mais ils ne réalisent qu'un peu plus d'un tiers de l'activité de formation en Ile-de-France ; cf. Bref thématique n°31 de la DIRECCTE Ile-de-France déjà cité.

### Les organismes formant des demandeurs d'emploi

	Ensemble	Ne formant aucun demandeur d'emploi	Formant des demandeurs d'emploi	Dont : formant des demandeurs d'emploi et d'autres publics	Dont : formant uniquement des demandeurs d'emploi
Ile de France	15 000	93.0	7.0	6.0	1.0
Autres régions	44 000	85.5	14.5	13.1	1.4

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Cette diversité des publics accueillis en stage est tout à fait spécifique aux organismes formant des demandeurs d'emploi. Parmi les organismes n'accueillant pas de demandeurs d'emploi, 87% ne forment qu'une seule catégorie de public. La situation est la même dans les autres régions.

Lorsque les organismes forment divers publics dont des demandeurs d'emploi, ces derniers ne sont, globalement, pas majoritaires. Ils représentent 24% des stagiaires et bénéficient de 36% des heures stagiaires réalisées. Les autres catégories de public - salariés des entreprises, agents de l'administration, particuliers, autres - représentent donc les 3/4 des stagiaires et près des 2/3 des heures stagiaires réalisées.

Plus précisément, une très faible proportion de ces organismes semble extrêmement dépendante, dans son activité, de la formation des demandeurs d'emploi. Ces derniers ne sont en effet majoritaires, tant en heures stagiaires réalisées qu'en nombre de stagiaires, que dans 4% de ces organismes. A l'inverse, les demandeurs d'emploi sont nettement minoritaires (moins de 30%) en heures et en stagiaires dans 45% des organismes. C'est ce dernier schéma qui est donc le plus courant : former des chômeurs entre autres. Dans 85% des organismes accueillant des demandeurs d'emploi, ces derniers ne représentent au mieux que 30% des stagiaires.

### Organismes formant des demandeurs d'emploi et d'autres publics

Répartition de ces organismes selon la part représentée par les demandeurs d'emploi parmi les stagiaires et par les heures « demandeurs d'emploi » parmi les heures stagiaires

Heures stagiaires demandeurs d'emploi	Stagiaires demandeurs d'emploi			Total
	< = 30%	> = 50%	entre 30% et 50%	
< = 30%	45.1	0.9	1.0	46.9
> = 50%	34.8	4.2	3.3	42.3
entre 30% et 50%	5.1	1.3	4.4	10.8
<b>Total</b>	85.1	6.3	8.6	100.0

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Néanmoins, pour près d'un organisme sur deux (42%), la formation des demandeurs d'emploi représente une part importante de son activité, avec plus de 50% des heures stagiaires réalisées en 2009. Le profil de ces organismes se distingue nettement du profil de ceux pour lesquels la formation des demandeurs d'emploi ne représente qu'une part nettement minoritaire de leur activité : chiffre d'affaires de formation continue plus souvent inférieur à 75 000 €, statut d'organisme privé à but non lucratif beaucoup plus fréquent, contenu des formations plus axé sur le développement personnel. Les organismes publics et parapublics



sont rarement très dépendants de la formation des demandeurs d'emploi. La plupart d'entre eux appartiennent au groupe des organismes où cette activité est nettement minoritaire.

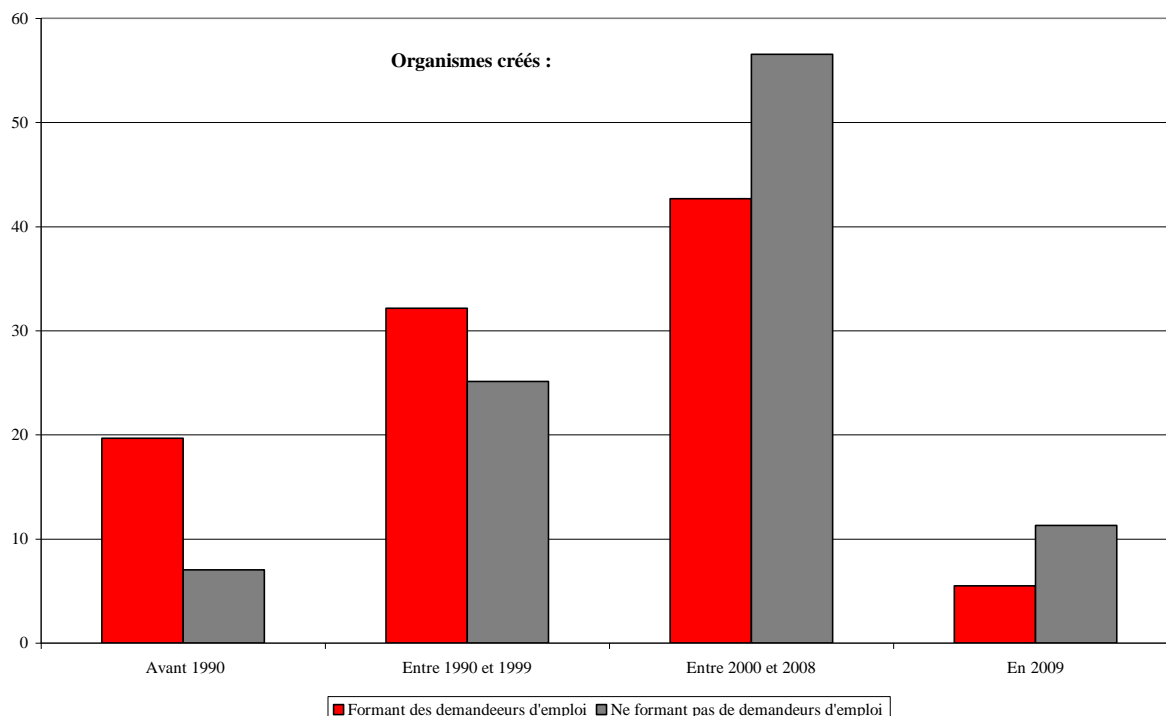
La décision de s'adresser à plusieurs types de publics peut relever de considérations financières (le demandeur d'emploi « rapporte » moins compte tenu des taux de prise en charge financière définis par les pouvoirs publics), socio-pédagogiques (motiver les publics les moins enclins à se former par un effet d'entraînement), pratiques et de rentabilité (un module pouvant servir à des publics différents), techniques etc. Elle peut également se conformer à la situation locale et conjoncturelle plus que de constituer un choix (le public sur le « marché »). Seule une étude qualitative telle que celle menée actuellement par le GIP-CARIF « Défi Métiers » peut démêler les stratégies qui président aux prises de position des organismes en matière de publics.

### ***3. La formation des demandeurs d'emploi est assurée par des organismes pérennes et importants, privés à but lucratif ou non, mais le secteur public y est plus présent***

#### **Des organismes anciens**

Les organismes formant des demandeurs d'emploi sont plus anciens que les autres : plus d'1 sur 2 a été créé avant 2000 contre 3 sur 10 de ceux qui ne forment pas de demandeurs d'emploi. Ainsi, parmi les organismes les plus anciens, créés avant 1990, 17% forment des chômeurs, contre 4% des organismes les plus récents, créés en 2009.

**Graphique 6 : La formation des demandeurs d'emploi selon l'ancienneté des organismes**

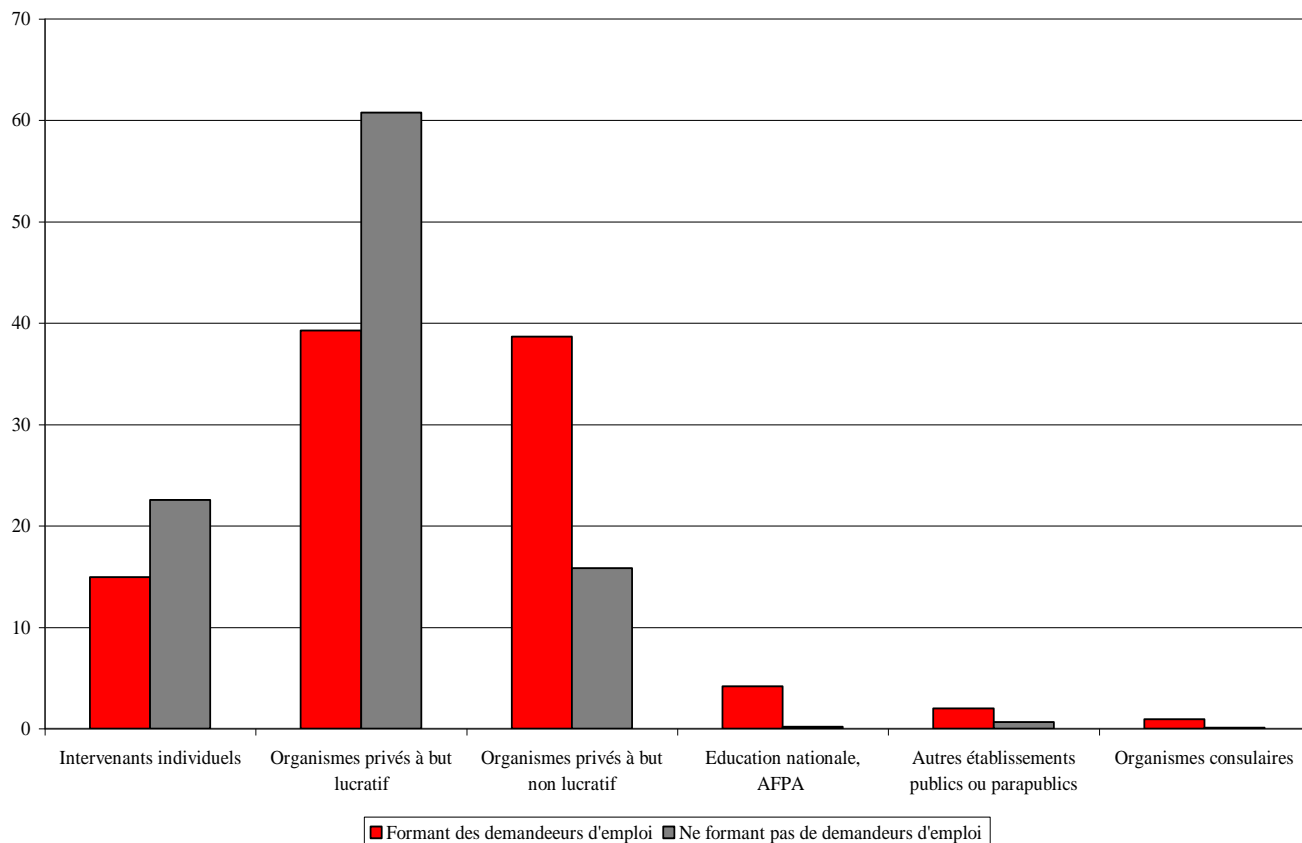


*Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE*

## Forte présence des organismes privés à but non lucratif et des organismes publics

La structure juridique des organismes déclarés en Ile-de-France qui forment des demandeurs d'emploi est très différente de celle des autres organismes. La part des organismes privés à but non lucratif et des établissements de l'Education nationale est beaucoup plus élevée lorsqu'il y a formation des demandeurs d'emploi. Lorsque le public ne comprend pas de demandeurs d'emploi, les organismes privés à but lucratif sont, de loin, les plus nombreux (61% du total), devant les intervenants individuels (22%).

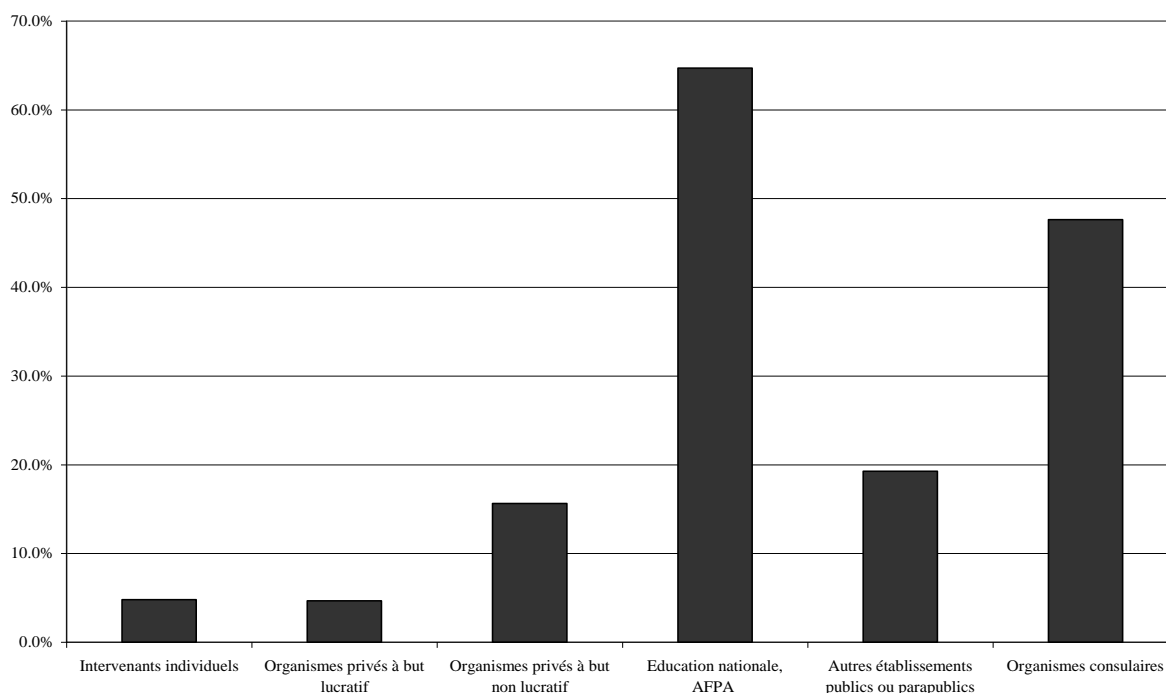
**Graphique 7 : Statut des organismes selon qu'ils forment ou non des demandeurs d'emploi**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Ainsi, 65% des établissements de l'Education nationale (dont presque tous les GRETA), 48% des organismes consulaires, 19% des autres établissements publics et parapublics ainsi que 16% des organismes privés à but non lucratif forment des demandeurs d'emploi, contre seulement 5% des organismes privés à but lucratif et 5% des intervenants individuels.

**Graphique 8 : Proportion d'organismes formant des demandeurs d'emploi selon leur statut**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

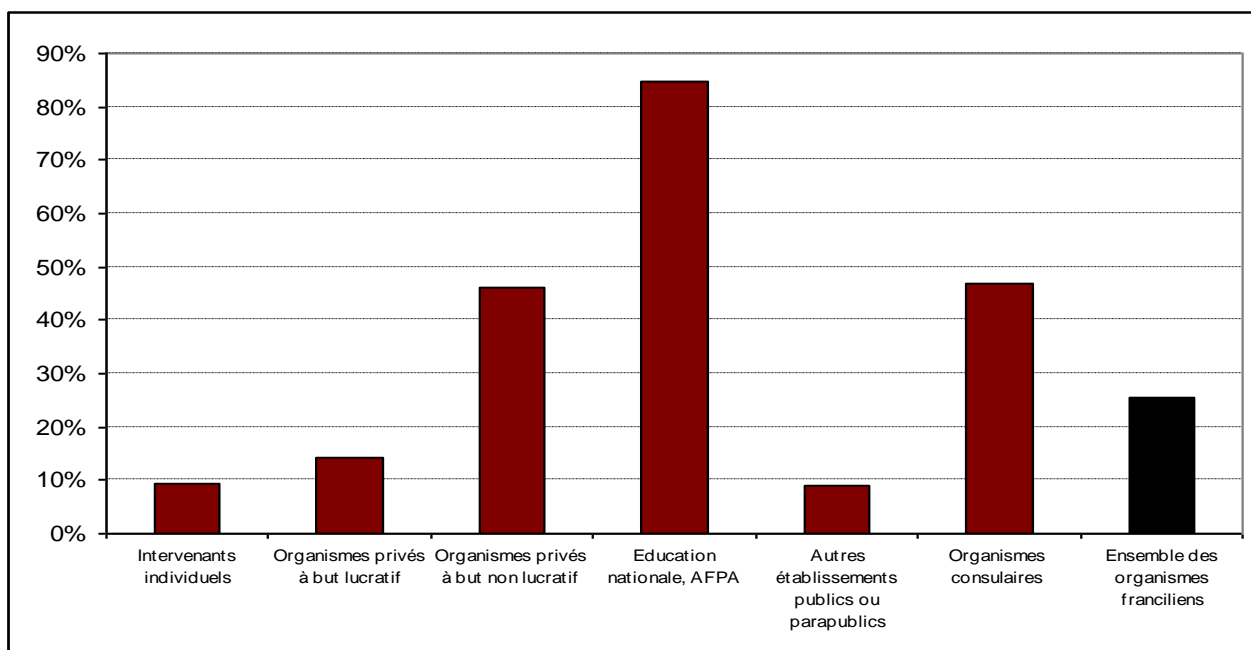
Les caractéristiques statutaires des organismes accueillant des chômeurs en Ile-de-France sont proches des caractéristiques nationales. La différence la plus marquée porte sur la place des organismes publics et parapublics, plus importante hors Ile-de-France : les structures régionales, départementales et municipales font nombre dans les autres régions et portent la part de ce secteur à 12%.

Une manière complémentaire d'apprécier le poids des organismes franciliens qui se positionnent sur le marché de la formation des demandeurs d'emploi est de ne pas raisonner en nombre d'organismes mais en chiffre d'affaires réalisé par ces organismes. Globalement, les organismes franciliens qui ont formé des demandeurs d'emploi en 2009 ont réalisé un produit financier global tiré de la formation continue de 1,16 milliard d'euros, soit 25% du total du produit financier de formation continue réalisé par l'ensemble des organismes franciliens. Bien entendu ces ressources financières proviennent de l'ensemble des actions de formation qu'ils ont réalisées et pas seulement des actions de formation des demandeurs d'emploi (cf. pages suivantes).

Les conclusions qu'on peut en tirer ne sont pas fondamentalement différentes de ce qui vient d'être dit mais quelques évolutions méritent d'être signalées :

- le secteur privé non lucratif apparaît beaucoup plus présent, les organismes assurant des formations de demandeurs d'emploi ayant réalisé près de la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble des organismes de cette catégorie,
- le positionnement de l'Education nationale sur ce champ apparaît encore plus fort,
- A l'inverse, les autres organismes publics et parapublics apparaissent beaucoup plus en retrait, principalement en raison du poids dans cette catégorie du chiffre d'affaires du Centre national de la fonction publique territoriale qui n'assure pas de formation pour les demandeurs d'emploi.

**Graphique 9 : poids des organismes assurant des formations de demandeurs d'emploi au sein de leur catégorie, tel que mesuré par leur chiffre d'affaires « formation continue »**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Lecture : au sein de la catégorie des intervenants individuels, les organismes franciliens qui ont formé des demandeurs d'emploi ont réalisé 9,4% du total du chiffre d'affaires généré par l'ensemble des intervenants individuels franciliens

### Un volume d'heures stagiaires important

Comme le suggère le fait que les organismes franciliens qui forment des demandeurs d'emploi représentent 7% du total des organismes français actifs en 2009 mais 25% du chiffre d'affaires total, les organismes présents sur le créneau de la formation des demandeurs d'emploi sont des organismes importants en termes de volumes d'heures stagiaires.

34% seulement assurent moins de 5 000 heures contre 80% de ceux qui ne forment pas de demandeurs d'emploi, et 17% dépassent les 100 000 heures contre 2% pour les autres organismes.

Ainsi, 44% des organismes assurant plus de 100 000 heures stagiaires forment des demandeurs d'emploi, contre 3% de ceux qui n'assurent que 5 000 heures stagiaires au plus.

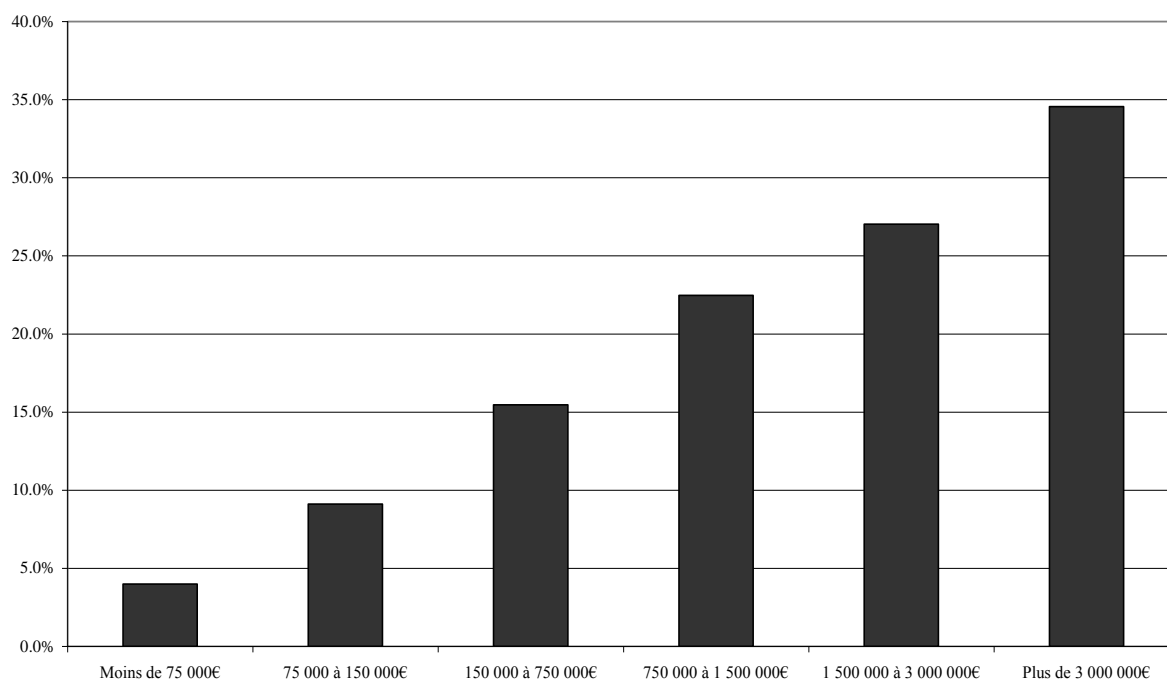
### Un poids financier également important

Les produits issus de la formation professionnelle y sont également plus élevés : 32% seulement sont dans la tranche de moins de 75 000 euros. Ils sont 68% lorsque qu'ils ne forment pas de demandeurs d'emploi. A l'opposé 8% dépassent les 3 000 000 d'euros de chiffres d'affaire lorsqu'ils forment des demandeurs d'emploi contre 1% dans le cas contraire.

La part des organismes accueillant des demandeurs d'emploi croît très régulièrement avec le volume du produit issu de la formation.

## Graphique 10 : Accueil des demandeurs d'emploi selon le montant des produits issus de la formation

Part d'organismes accueillant des demandeurs d'emploi



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

La plus forte présence des organismes publics, parapublics et consulaires est déterminante : 84% de ces organismes ont un produit issu de la formation supérieur à 750 000 euros lorsqu'ils forment des demandeurs d'emploi, dont 39% un produit supérieur à 3 000 000. Cependant tous les autres organismes, quel que soit leur statut, sont plus « riches » lorsqu'ils accueillent des chômeurs. 7% des organismes privés à but non lucratif et 5% des organismes privés à but lucratif sont dans la tranche de plus de 3 000 000 d'euros, contre 2% pour l'un et l'autre lorsqu'ils ne forment pas de demandeurs d'emploi.

Dans les autres régions, la formation des demandeurs d'emploi est assurée par des organismes moins importants : ils ne sont que 5% dans la tranche la plus élevée et 14% à dispenser plus de 100 000 heures stagiaires de formation contre 18% en Ile-de-France. L'« effet siège » n'est probablement pas étranger à cette différence.

### Les financements publics représentent près du tiers des produits tirés des activités de formation

Les produits provenant des pouvoirs publics représentent 29% du total des produits lorsque les organismes forment des demandeurs d'emploi, 17%<sup>14</sup> lorsqu'ils n'en forment pas. Cette différence s'explique facilement par la nette prépondérance des financements publics pour la réalisation des actions de formation des demandeurs d'emploi. Mais, là encore, le fait de former des demandeurs d'emploi n'entraîne pas, en général, une dépendance extrêmement forte vis-à-vis des financements publics, les produits provenant des entreprises restant nettement dominants.

<sup>14</sup> Cf. Remarque la page 5 sur la présence du siège du CNFPT

La part des produits issus du financement direct des entreprises (hors financement via les OPCA) diminue néanmoins lorsqu'il y a formation de demandeurs d'emploi, la part des autres produits restant identique, à l'exception des produits provenant des particuliers qui augmentent sensiblement, passant de 5% à 10%.

### Répartition des produits financiers des organismes formant des demandeurs d'emploi

Statut des organismes	Produits provenant des entreprises	dont financement direct	Produits provenant des pouvoirs publics	dont Produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents	Produits provenant de contrats conclus avec des particuliers pour une formation individuelle à leurs frais	Produits provenant des sous-traitances conclues avec d'autres organismes de formation	Total des autres produits	Total
<b>Total</b>	<b>49.1</b>	<b>27.5</b>	<b>29.2</b>	<b>1.7</b>	<b>9.6</b>	<b>3.4</b>	<b>8.6</b>	<b>100.0</b>
Intervenants individuels	22.7	15.2	21.9	2.6	27.5	27.0	1.0	100.0
Organismes privés à but lucratif	55.9	35.0	24.1	2.0	9.6	5.0	5.2	99.8
Organismes privés à but non lucratif	45.5	22.9	32.8	0.8	6.4	2.1	13.1	100.0
Education nationale et AFPA	44.8	24.5	32.7	3.1	17.1	2.2	3.2	100.0
Autres établissements publics ou parapublics	41.7	21.1	33.4	6.0	16.8	2.4	5.7	100.0
Organismes consulaires	76.8	50.8	5.1	0.8	12.0	4.3	1.9	100.0

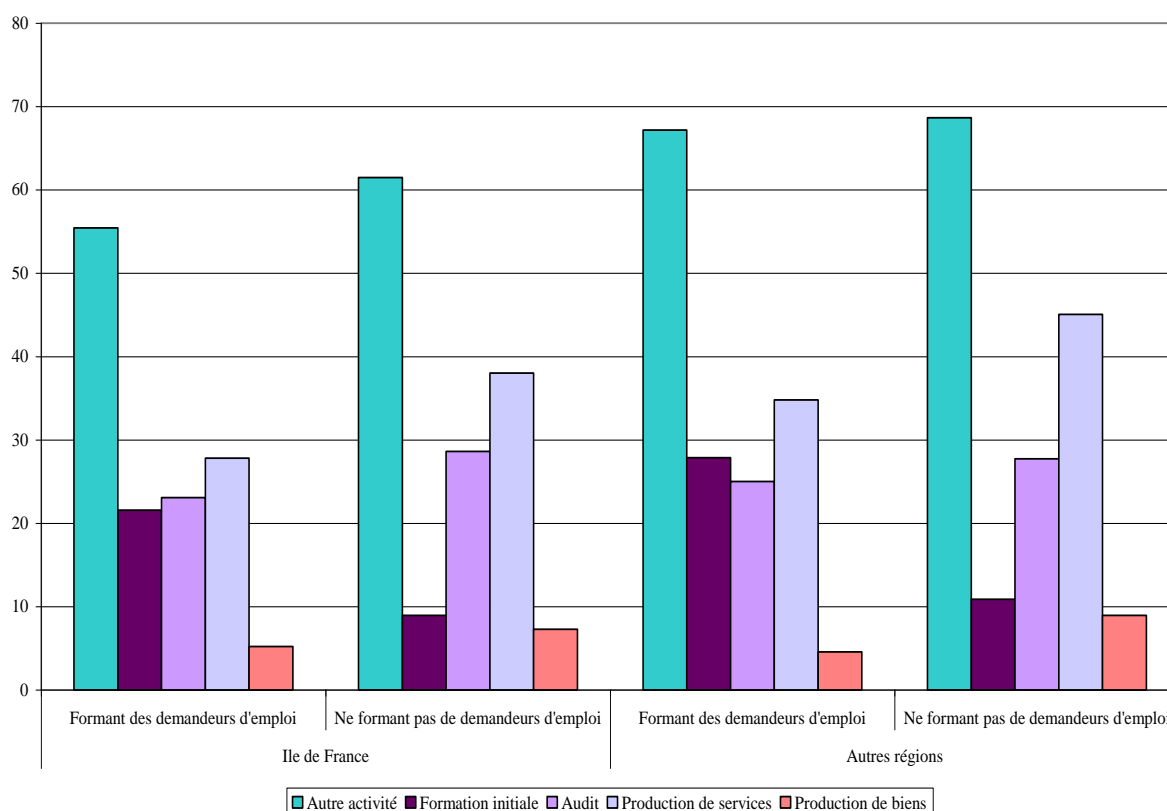
Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu des procédures de financement des stages pour les demandeurs d'emploi, les financements publics reçus par les employeurs proviennent alors majoritairement du Conseil régional, des Assedics (aujourd'hui Pôle emploi) et de l'Etat.

### Des profils similaires pour les activités autres que la formation

44% des organismes formant des demandeurs d'emploi n'ont pas d'autre activité que la formation (39% pour les autres organismes). Lorsqu'ils exercent d'autres activités il s'agit de formation initiale (22%), d'activités d'audit (23%), de production de services (28%) ou de biens (5%). Ils se distinguent peu des organismes ne formant pas de demandeurs d'emploi mais produisent moins de services et dispensent plus de formation initiale. Ils sont proches du profil national des organismes dispensant de la formation pour les demandeurs d'emploi qui assure cependant plus de formation initiale (28% des organismes) et de production de services (35%).

**Graphique 11 : Les autres activités des organismes accueillant des demandeurs d'emploi**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

**4. Du fait de leur taille, les organismes qui forment des demandeurs d'emploi ont un éventail de spécialités plus important, mais moindre que dans les autres régions**

**Domination de l'aire de formation des services, faible place de celle de la production**

Les organismes qui forment les demandeurs d'emploi interviennent plus souvent dans plusieurs aires de formation (25% contre 9% lorsqu'ils ne forment pas de chômeurs) et dans plusieurs spécialités (34% contre 15% lorsqu'ils ne forment pas de chômeurs).

**Répartition des organismes selon la diversité de leur offre de formation**

	Ne forment pas de demandeurs d'emploi		Forment des demandeurs d'emploi	
	Ile de France	Autres régions	Ile de France	Autres régions
<b>Plusieurs aires de formation</b>	8.8	11.6	25.3	36.4

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

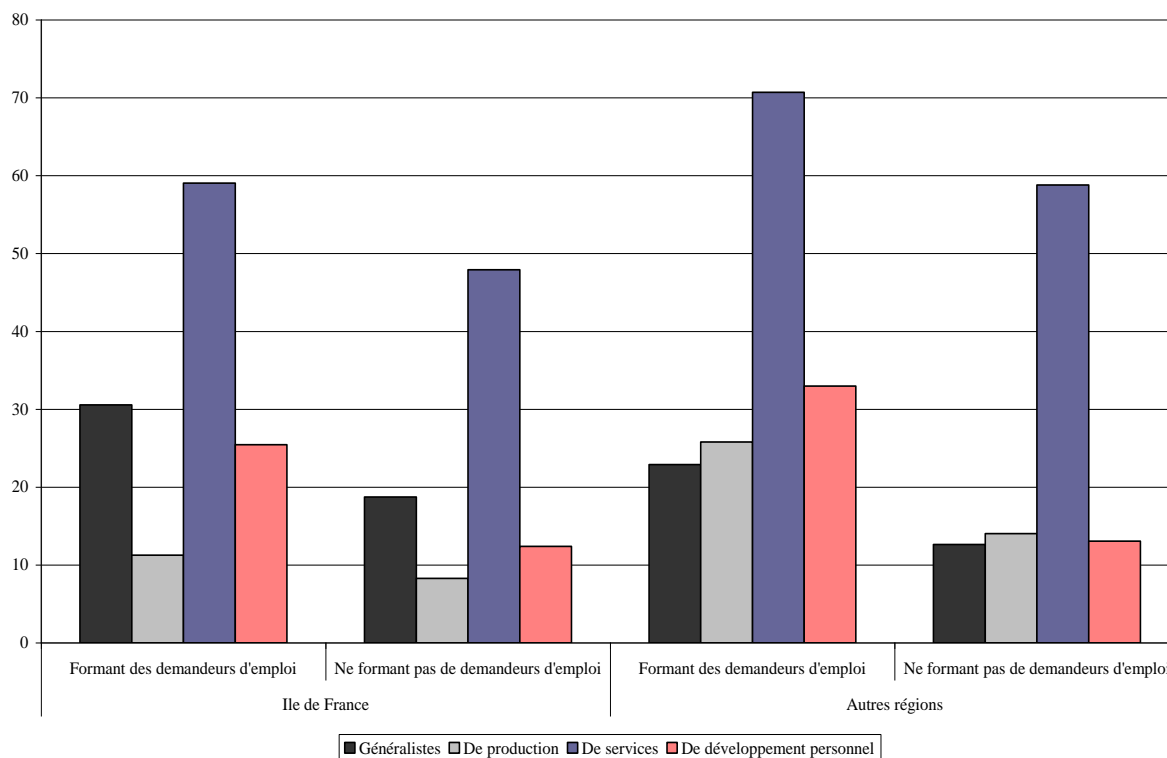
Lecture : 8,8% des organismes franciliens ne forment pas de demandeurs d'emploi sont actifs sur plusieurs aires de formation ; 25,3% des organismes franciliens forment des demandeurs d'emploi sont actifs sur plusieurs aires de formation.

Ils investissent plus fréquemment chacune des aires de formations. L'écart avec les organismes ne forment pas de demandeurs d'emploi est très sensible pour les aires du développement personnel (26% contre 12%) et généraliste (30% contre 19%). Il est moindre

pour les aires des services (59% contre 48%) et de la production (11% contre 8%), l'offre de formations pour cette dernière restant très minoritaire.

Le positionnement sur plusieurs aires de formation est toutefois moins fréquent en Ile-de-France que dans les autres régions. Le positionnement sur une aire unique reste donc un marqueur des organismes franciliens, y compris pour l'offre aux demandeurs d'emploi.

**Graphique 12 : Proportion des organismes actifs sur chacune des aires de formation selon qu'ils forment, ou non, des demandeurs d'emploi**

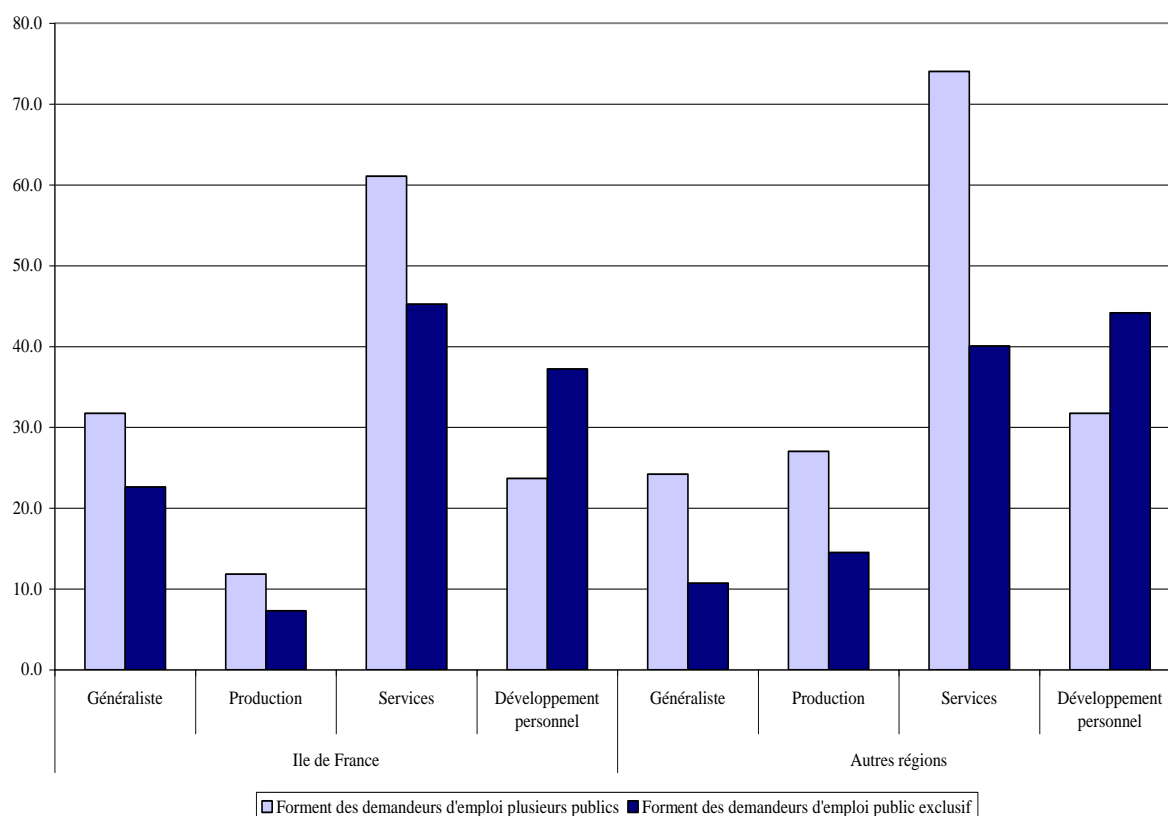


Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Parmi ceux qui réalisent des formations pour les demandeurs d'emploi, on note également des variations sensibles selon que l'organisme forme uniquement des demandeurs d'emploi ou plusieurs publics. Les spécialités touchant au développement personnel sont beaucoup plus souvent proposées lorsque les demandeurs d'emploi constituent le seul public alors que les spécialités des trois autres aires de formation le sont moins. Cette situation n'est toutefois pas propre à l'Ile-de-France



**Graphique 13 : Proportion des organismes actifs sur chacune des aires de formation selon que les demandeurs d'emploi sont leur unique public ou un public parmi d'autres**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

### Une place importante des formations générales et de celles qui touchent au développement des capacités d'insertion

Les constats précédents sur les aires de formation s'appliquent aussi aux spécialités de formation : les organismes franciliens formant des demandeurs d'emploi sont plus souvent actifs dans plusieurs spécialités, mais ils le sont toutefois nettement moins que leurs homologues des autres régions.

#### Répartition des organismes de formation selon qu'ils forment à une seule spécialité ou à plusieurs

	Ne forment pas de demandeurs d'emploi		Forment des demandeurs d'emploi	
	Ile de France	Autres régions	Ile de France	Autres régions
<b>Mono spécialité</b>	84.6	78.2	66.0	51.0
<b>Multi spécialité</b>	15.4	21.8	34.0	49.0

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Les 10 spécialités les plus fréquemment enseignées diffèrent dans les organismes ayant leur siège en Ile-de-France selon qu'ils forment ou non des demandeurs d'emploi.

Les formations touchant au développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion sociale et professionnelle sont les plus fréquemment proposées avec un public tout ou partie de chômeurs (15% des organismes), immédiatement suivies des formations

générales (13%). L'informatique et le commerce sont proposés en moyenne par 10% des organismes.

Lorsque l'organisme ne forme pas de demandeurs d'emploi, l'informatique est la spécialité la plus fréquemment proposée (12%) suivie du développement des capacités comportementales et relationnelles. Cette dernière apparaît également parmi les spécialités réalisées dans les organismes formant des demandeurs d'emploi, mais seulement au 7<sup>ème</sup> rang. Ainsi dans l'aire des formations relatives au « développement personnel », ce sont, comme on pouvait s'y attendre, les spécialités liées à l'insertion qui sont privilégiées pour le public des demandeurs d'emploi.

Les autres spécialités apparaissant aux dix premiers rangs sont les mêmes dans les deux catégories d'organismes, à l'exception du domaine de la santé et de celui des langues vivante, absents de ce classement pour les organismes formant des demandeurs d'emploi. A l'inverse la spécialité des transports, manutention et magasinage est uniquement présente lorsque le public inclut des chômeurs.

### Les 10 spécialités les plus fréquemment proposées

Ile de France					Autres régions						
Ne forment pas de demandeurs d'emploi			Forment des demandeurs d'emploi		Ne forment pas de demandeurs d'emploi			Forment des demandeurs d'emploi			
326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	12.0	415	Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle	14.9	326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	15.3	415	Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle	20.9
413	Développement des capacités comportementales et relationnelles	8.7	100	Formations générales	13.3	314	Comptabilité, gestion	9.3	312	Commerce, vente	15.0
315	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	7.4	326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	10.5	315	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	8.7	324	Secrétariat, bureautique	13.2
312	Commerce, vente	6.7	312	Commerce, vente	10.2	413	Développement des capacités comportementales et relationnelles	7.9	314	Comptabilité, gestion	12.9
314	Comptabilité, gestion	6.2	315	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	8.9	312	Commerce, vente	7.2	326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	12.5
100	Formations générales	5.8	324	Secrétariat, bureautique	7.9	331	Santé	6.8	344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)	10.9
331	Santé	4.9	413	Développement des capacités comportementales et relationnelles	7.3	344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)	6.0	311	Transport, manutention, magasinage	10.8
136	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	3.9	311	Transport, manutention, magasinage	7.1	324	Secrétariat, bureautique	5.7	315	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	10.8
324	Secrétariat, bureautique	3.8	314	Comptabilité, gestion	6.5	136	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	3.7	331	Santé	10.3
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)	3.1	344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)	6.5	333	Enseignement, formation	3.0	100	Formations générales	7.6

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Cette hiérarchie correspond en partie aux attentes des employeurs telles que mesurées par le baromètre de la formation professionnelle en 2011<sup>15</sup> : « *Les dix domaines de formation les plus demandés représentent 80,75% des demandes des entreprises. Les six premiers représentent à eux seuls 67.51% des demandes de formation des entreprises* ».

- Langues ; en particulier l'anglais	20%
- Sécurité – Qualité	11%
- Développement Personnel – Efficacité Professionnelle	11%
- Informatique	10%
- Management des hommes – Management Opérationnel – Leadership	8%
- Bureautique	6%.
- Commercial-Vente-Marketing	5%
- Comptabilité-Finance-Fiscalité	4%
- Logistique-Transport	2%
- Web-Infographie-Conception-PAO-IAO-CAO	2%

Elle correspond également aux formations suivies par les demandeurs d'emploi d'après les résultats de l'enquête menée par la Dares en 2008 auprès des stagiaires de la formation professionnelle<sup>16</sup>.

Type de formation	Part parmi l'ensemble des formations
Générale, dont :	22
<i>disciplines générales</i>	5
<i>aptitude à prendre la parole, à communiquer, à s'affirmer</i>	2
<i>apprentissage de base : alphabétisation</i>	1
<i>capacité individuelle d'organisation</i>	2
<i>bilan de compétences : insertion, réinsertion professionnelle</i>	13
Agriculture, pêche, transformation agroalimentaire, alimentation	6
Industrie	13
Secteur tertiaire et services à la personne	22
Gestion, comptabilité, secrétariat, informatique	14
Santé	14
Autres	10

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Lecture : 22 % des formations débutées en 2006 par des demandeurs d'emploi ont porté sur des domaines généraux

<sup>15</sup> Place de la formation, Le Baromètre de la Formation Professionnelle© – édition 2011

<sup>16</sup> L'enquête a permis de définir 5 classes de formations suivies par les demandeurs d'emploi :

- Classe 1 : une majorité de formations aux métiers de l'industrie et du tertiaire visant une qualification de niveau CAP-BEP

- Classe 2 : une majorité de formations longues dans le domaine de la santé visant un diplôme supérieur au bac

- Classe 3 : une majorité de formations pour faire de nouveaux apprentissages professionnels ou se perfectionner dans son métier, suivies par des stagiaires ayant connu entre 3 et 6 mois de chômage

- Classe 4 : une majorité de formations généralistes et bureautiques, de courte durée et qui ne préparent pas à un diplôme

- Classe 5 : une majorité de formations non diplômantes fréquemment dans le tertiaire

Tandis que les formations des classes 1 à 3 s'adressent à des personnes plutôt diplômées et bien insérées sur le marché du travail, les formations de types 4 et 5 ont pour objectif d'aider les stagiaires, généralement plus précaires et sans diplôme, à retrouver un emploi.

L'Ile de France ne diffère pas des autres régions en ce qui concerne la hiérarchie des formations proposées. A noter que, en Ile-de-France comme dans les autres régions, les organismes ne proposent aucune spécialité de l'aire de la production parmi les 10 premières.

En matière de spécialités, les différences constatées (formation de demandeurs d'emploi vs pas de formation de ce public) touchent essentiellement à la hiérarchie des modules proposés, plus qu'à la nature de ces modules. Les spécialités offertes par les organismes qui forment des demandeurs d'emploi sont, de plus, relativement conformes aux attentes principales des employeurs.

Reste que l'on ignore, dans le cas le plus fréquent de public multiple, si les mêmes modules sont destinés aux demandeurs d'emploi et aux autres stagiaires. La répartition des publics selon les spécialités, inconnue dans les seuls BPF, pourrait révéler des disparités masquées par la seule énumération des dites spécialités.

Il est seulement possible de dire que les organismes formant des demandeurs d'emploi déclarent, au total, environ 40% des heures stagiaires qu'ils ont réalisées, pour des demandeurs d'emploi ou pour d'autres publics, dans trois spécialités : la formation générale ; le transport, la manutention et le magasinage, le travail social. Au contraire, les organismes formant des demandeurs d'emploi sont relativement nombreux, comme on l'a vu, à réaliser des stages dans les spécialités des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion sociale et professionnelle, de l'informatique, du commerce/vente et du secrétariat/bureautique mais le volume des heures stagiaires qu'ils y réalisent n'est pas très important.

On peut, enfin, noter que la hiérarchie de l'offre de formation qui semble accessible aux demandeurs d'emploi d'après l'exploitation des BPF ne correspond que très imparfaitement aux informations tirées des fichiers des demandeurs d'emploi sur les taux d'accès à la formation selon le métier recherché.

D'après cette source, l'accès à la formation apparaît nettement plus fréquent qu'en moyenne pour seulement quatre métiers relevant tous du champ « santé, action sociale, services à la personne » : les infirmiers, les aides soignants, les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, les aides à domicile et aides ménagères.

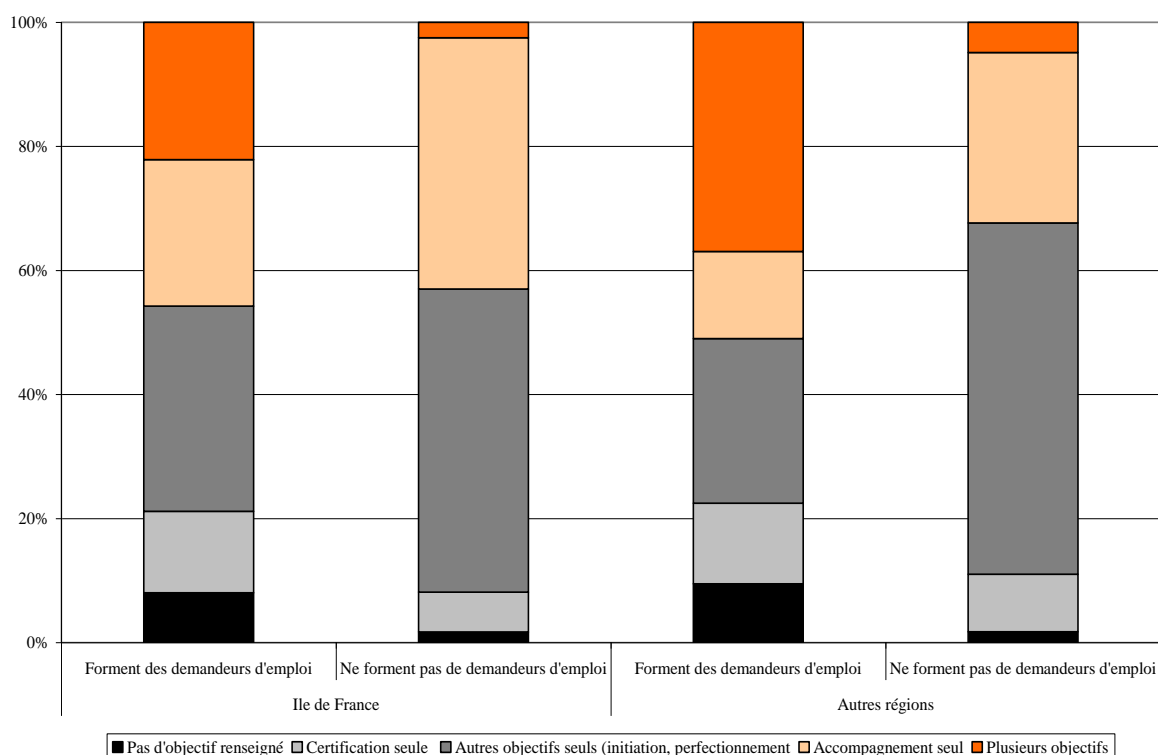
Les données des fichiers des demandeurs d'emploi confirment toutefois la faiblesse de l'offre de formations industrielles et du BTP en ce sens que les taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers sont en général nettement plus faibles qu'en moyenne.

### ***5. Des objectifs de certification plus rares***

En Ile-de-France comme dans les autres régions les organismes formant des demandeurs d'emploi ont plus fréquemment des objectifs multiples, du fait notamment de leur plus grande taille.

Lorsqu'ils précisent leurs objectifs (ce qui n'est pas toujours le cas des organismes formant des demandeurs d'emploi), les différences entre les organismes « franciliens » formant des demandeurs d'emploi et ceux qui n'en forment pas tiennent essentiellement à l'exclusivité du public « demandeurs d'emploi » : dans ce cas les heures consacrées aux prestations d'orientation et d'accompagnement croissent considérablement, représentant près du tiers des heures, et les objectifs de certification ne représentent plus que 14% des heures.

**Graphique 14 : Objectifs en Ile-de-France et dans les autres régions**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

### Objectifs déclarés par l'organisme

	Part d'heures stagiaires visant une certification enregistrée au RNCP	Part d'heures stagiaires des autres formations continues (initiation, perfectionnement...)	Part d'heures stagiaires pour les prestations d'orientation et d'accompagnement	Total heures stagiaires
<b>Ile de France</b>				
Pas de formation de demandeurs d'emploi	30,0	67,2	2,7	100,0
Formation de demandeurs d'emploi	37,3	54,8	7,9	100,0
Formation uniquement de chômeurs	14,0	55,4	30,5	100,0
<b>Autres régions</b>				
Pas de formation de demandeurs d'emploi	19,1	74,3	6,6	100,0
Formation de demandeurs d'emploi	63,5	28,2	8,3	100,0
Formation uniquement de chômeurs	32,0	29,4	38,6	100,0

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Les écarts intra régionaux se doublent d'écarts forts entre l'Ile-de-France et les autres régions : les organismes formant des demandeurs d'emploi semblent consacrer, d'après leurs déclarations, une part beaucoup plus importante de leurs heures à la certification : 64% contre 38% dans les organismes déclarés en Ile-de-France, y compris lorsque leur public est constitué uniquement de demandeurs d'emploi (32% des heures contre 14% en Ile de France).

---

## **Encadré 2 - En bref : les facteurs qui influent sur l'accueil des demandeurs d'emploi en Ile de France**

« Toutes choses égales par ailleurs » la probabilité de former des demandeurs d'emploi en Ile de France en 2009 est plus importante pour les organismes privés à but non lucratif, ou publics mais de façon moins significative, créés avant 2000, avec plusieurs objectifs pédagogiques et un volume d'heures supérieur à 100 000.

A l'inverse avoir un faible produit issu de la formation, un public exclusif pour moins de 5 000 heures stagiaires, et n'avoir la formation que comme activité annexe jouent négativement.

Or la structure des organismes dont le siège est francilien au regard de ces critères est différente de la structure dans les autres régions : ils sont proportionnellement moins nombreux dans trois des quatre catégories corrélées positivement à la formation des demandeurs d'emploi (statut privé non lucratif, plusieurs objectifs pédagogiques, spécialités de développement personnel) et ils le sont plus dans deux des quatre catégories corrélées négativement (formation activité annexe, public unique).

Les organismes déclarés en Ile-de-France sont globalement plus « riches » et dispensent plus d'heures de formation, facteurs plutôt favorables à l'accueil des demandeurs d'emploi, mais ces deux caractéristiques ne compensent pas les différences de structure qui accentuent le poids des facteurs négatifs.

	<b>Ile de France</b>	<b>Autres régions</b>
<b>Caractéristiques positivement corrélées à la formation des demandeurs d'emploi</b>		
Statut privé non lucratif	17.4	22.4
Créé avant 2000	33.6	32.5
Plusieurs objectifs	3.8	9.5
Spécialités de développement personnel	13.3	15.9
<b>Caractéristiques négativement corrélées à la formation de demandeurs d'emploi</b>		
Produit issu de la formation inférieur à 75 000 euros	54.1	65.4
Public unique	81.9	70.8
Moins de 5 000 heures stagiaires	76.8	76.6
Formation activité annexe	75.8	69.1

Ce constat général ne permet évidemment pas de déterminer le sens de la causalité. Il semblerait cependant que les spécialités, tant en nombre qu'en nature, soient l'un des paramètres clef explicatif de la spécificité francilienne en matière de formation des demandeurs d'emploi.

---

### III. Zoom sur les organismes déclarés en Ile-de-France qui ne forment que des demandeurs d'emploi : des associations ciblant le développement personnel avec l'orientation et l'accompagnement pour objectif

Seuls 137 organismes ne forment que des demandeurs d'emploi en 2009.

56% de ces organismes ont un statut d'organisme privé à but non lucratif –dont 16% se déclarent associations d'insertion-, 14% sont des intervenants individuels et 30% des organismes privés à but lucratif. Ce sont des organismes d'une certaine ancienneté : 41% ont été créés avant 2000, 51% entre 2000 et 2008 et 8% ont accueilli des demandeurs d'emploi avant 2009.

Mais ils sont assez hétérogènes au regard des produits issus de la formation et du volume d'heures stagiaires, plus modestes cependant que les organismes accueillant plusieurs publics et ne recueillant au total que moins de 1% des produits de formation continue de l'ensemble des organismes franciliens.

#### Produit issu de la formation

Moins de 75 000 Euros	52.0
75 000 à moins de 750 000 Euros	38.2
750 000 Euros ou plus	9.8
<i>dont Plus de 3 000 000 Euros</i>	<i>1.6</i>
Total	100.0

#### Volume d'heures stagiaires

<5000h	48.9
>=5000<100000h	46.7
>=100000h	4.4
Total	100.0

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Les pouvoirs publics sont, comme on pouvait s'y attendre, leur source principale de financement : ils représentent 81% du total des produits issus de la formation. Leurs autres ressources leur viennent principalement des OPCA (6%), des contrats de sous-traitance (5%), du financement direct des entreprises pour la formation des demandeurs d'emploi (4%) et des particuliers (3%)

56% de ces organismes exercent une autre activité que la formation, essentiellement dans les domaines des services et de l'audit.

#### Les autres activités

Formation initiale	10.2
Production de services	32.1
Audit	26.3
Production de biens	4.4

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Ces organismes investissent majoritairement une aire unique de formation et proposent fréquemment une spécialité unique.

**Une ou plusieurs aires de formation**

Une aire de formation	83.9
Plusieurs aires de formation	16.1
Total	100.0

**Une ou plusieurs spécialités**

Une spécialité	77.4
Plusieurs spécialités	22.6
Total	100.0

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Les 137 organismes qui forment uniquement des demandeurs d'emploi ciblent particulièrement les formations de l'aire des services (47%) avant le développement personnel (37%) et les formations généraliste (22%), la production restant le parent pauvre (7%).

**Aires de formation**

Développement personnel	37.2
Services	45.3
Généraliste	22.6
Production	7.3

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale ou annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

La toute première spécialité proposée par 39 structures est le développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion,

Seuls 4% des organismes ont plusieurs objectifs de formation

L'objectif principal est l'orientation et l'accompagnement (42%), suivi des objectifs d'initiation et de perfectionnement (34% des heures). Enfin les certifications sont assurées par 16% de ces organismes.

**IV. Les organismes ayant la formation comme activité annexe : des secteurs principaux d'activité qui varient peu selon la composition du public**

La moitié environ des 1 000 organismes ayant formé des demandeurs d'emploi en 2009 sont des organismes qui déclarent une activité principale autre que la formation. Ces 500 organismes ne représentent, comme on l'a vu, qu'une toute petite minorité (un peu plus de 4%) des organismes ayant une activité principale autre que la formation. On peut donc se demander si leur activité principale est un élément essentiel dans leur choix de se positionner sur ce public, qui les distinguerait nettement des organismes ne réalisant pas d'actions de formation pour les demandeurs d'emploi.

Quels que soient leurs publics, plus de 80% des organismes pour lesquels la formation est une activité annexe sont concentrés sur quatre à cinq secteurs d'activité principaux.

Les services spécialisés aux entreprises, c'est-à-dire principalement le conseil en gestion, reste le premier secteur des organismes pratiquant la formation de façon annexe qu'ils forment des



chômeurs avec d'autres publics (33%) ou n'en forment pas (43%). Mais la hiérarchie des activités suivantes diffère selon la présence ou l'absence de chômeurs. Lorsqu'ils accueillent également des demandeurs d'emploi, les organismes sont dans les secteurs des « autres activités de service », de l'information et de la communication, de la santé et de l'action sociale et des arts et spectacles. En l'absence de ce public, l'information et communication est mieux représentée, le commerce apparaît au troisième rang, la santé et action sociale, de même que les arts, spectacles et activités récréatives n'apparaissent pas parmi les activités les plus fréquentes.

Lorsque les demandeurs d'emploi constituent le seul public, ce sont les autres activités de service, c'est à dire celles des associations, qui arrivent au premier rang (35%) suivies des activités spécialisées (23%). A noter que, dans ce cas, les organismes du secteur des arts et spectacles sont aussi nombreux que ceux de l'information et de la communication (8%, dont 6% pour le spectacle vivant)

Forment des demandeurs d'emploi et d'autres publics		Forment uniquement des demandeurs d'emploi		Ne forment pas de demandeurs d'emploi	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	33.2	Autres activités de services	34.5	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	42.7
<i>dont conseil de gestion</i>	23.7	<i>dont activités des organisations associatives</i>	32.1	<i>dont conseil de gestion</i>	28.6
Autres activités de services	22.3	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22.6	Information et communication	18.5
<i>dont activités des organisations associatives</i>	17.8	<i>dont conseil de gestion</i>	17.9	<i>dont conseil en systèmes et logiciels informatiques</i>	10
Information et communication	9.2	Santé.humaine.et.action.sociale.	15.5	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9.4
<i>dont conseil en systèmes et logiciels informatiques</i>	5.2	<i>dont action sociale sans hébergement n.c.a.</i>	10.7	<i>dont commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles</i>	8.1
Santé.humaine.et.action.sociale.	9	Information et communication	8.3	Autres activités de services	10.2
<i>dont action sociale sans hébergement n.c.a.</i>	3.6	<i>dont conseil en systèmes et logiciels informatiques</i>	4.8	<i>dont activités des organisations associatives</i>	7.6
Arts,.,spectacles.et.activités.récréatives.	8.8				
<i>dont arts du spectacle vivant</i>	5.2				
Total	82.5	Total	80.9	Total	80.8

Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité annexe, DIRECCTE/SRC , Dares, traitement SESE

## V, Qu'est ce qui a changé entre 2004 et 2009 dans le profil des organismes de formation formant des demandeurs d'emploi ?

Comme nous l'avons vu au début de ce document, la proportion des organismes franciliens formant des demandeurs d'emploi ne cesse de diminuer chaque année. On peut donc se demander si cette baisse continue touche toutes les catégories d'organismes, quelles que soient leur caractéristiques ou si, progressivement, cette activité se concentre sur quelques catégories d'organismes, les autres ayant progressivement abandonné ce champ.

La comparaison entre deux périodes, 2003/2004 et 2008/2009, constitue une tentative de cerner cette évolution de l'offre de formation. Il paraît en effet nécessaire d'utiliser deux années pour déterminer l'accueil ou non de demandeurs d'emploi, qu'il soit récurrent ou

ponctuel, un organisme pouvant être absent une année donnée du fichier (oubli de dépôt du BPF, mise en sommeil temporaire de l'activité etc.).

Les organismes doivent être présents en 2004 pour la période 2003/2004 et en 2009 pour la période 2008/2009, mais ils sont réputés former des demandeurs d'emploi s'ils en ont accueilli en 2003 ou en 2004, en 2008 ou en 2009. Cela permet de neutraliser en partie les absences ponctuelles du fichier, ou les abandons temporaires de ce public.

L'historique ne remontant pas en deçà de 2004 pour les organismes ayant la formation comme activité annexe, **le champ des comparaisons qui suivent est restreint aux seuls organismes ayant la formation pour activité principale. Les données pour la période 2008/2009 ne sont donc pas comparables aux données présentées dans les parties précédentes, qui portent sur une seule année (2009) et, surtout, sur un champ nettement plus large incluant les organismes pour lesquels la formation n'est pas l'activité principale (cf. l'annexe 1 pour une comparaison entre les deux catégories d'organismes).**

### ***Baisse entre 2004 et 2009 du nombre d'organismes formant des demandeurs d'emploi***

Le nombre total d'organismes ayant la formation comme activité principale croît sensiblement entre 2004 et 2009. Mais la part de ces organismes accueillant des demandeurs d'emploi chute de 27% à 18%.

Au total, le nombre d'organismes ayant formé des demandeurs d'emploi diminue, passant de 760 en 2003/2004 à 650 en 2008/2009, soit une baisse de 15%

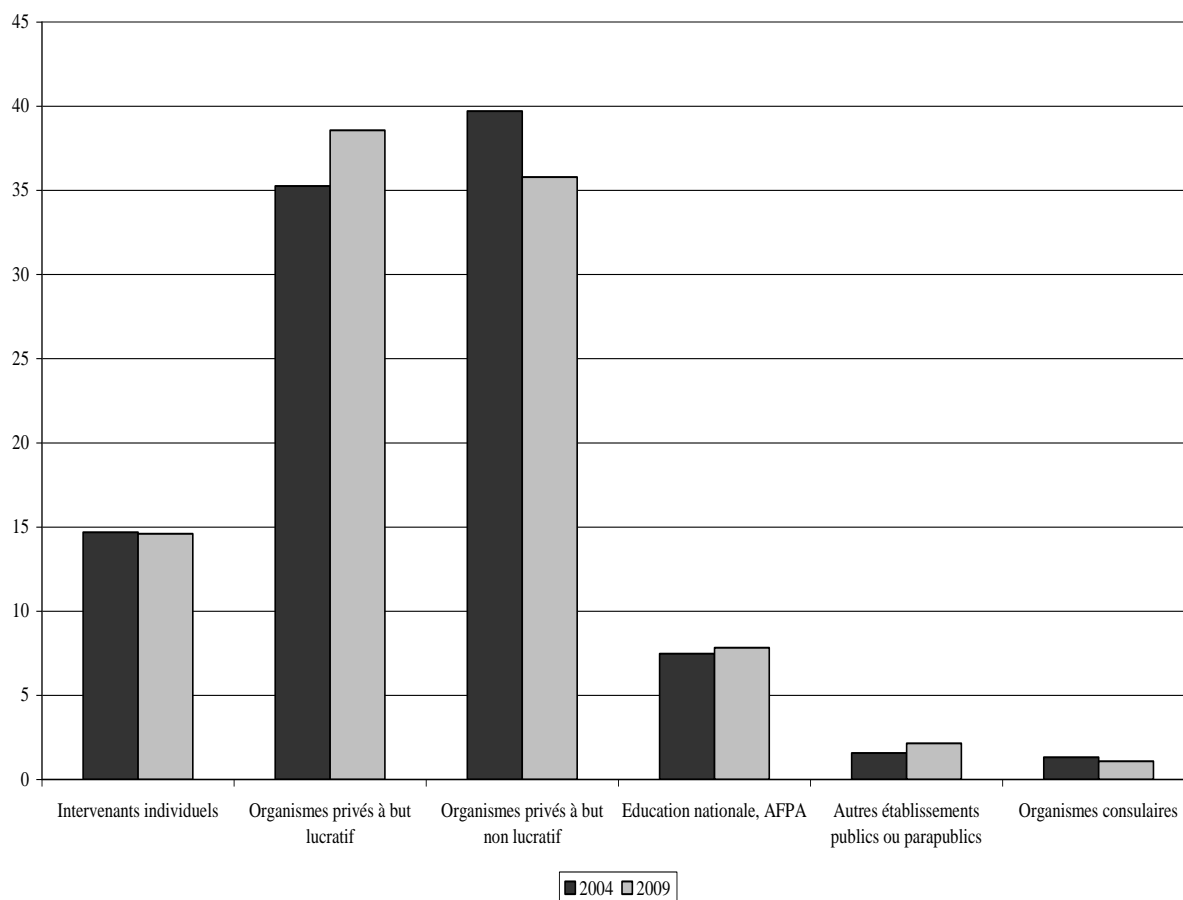
#### **Part des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009**

	Nombre	Formant des demandeurs d'emploi	Ne formant pas de demandeurs d'emploi
Organismes présents en 2004	2 864	26.6	73.4
Organismes présents en 2009	3 641	17.9	82.1

### ***Légère diminution de la part des organismes privés à but non lucratif entre 2004 et 2009***

La structure des organismes formant des demandeurs d'emploi diffère entre les deux périodes. Ce sont toujours les organismes privés les plus nombreux proportionnellement (près de 75% des organismes accueillant des chômeurs sur les deux périodes) mais on relève moins d'organismes privés à but non lucratif – les associations - (de 40% à 36%) et plus d'organismes privés à but lucratif (de 35% à 39%) en 2009. Les autres catégories ont le même poids parmi les formateurs de demandeurs d'emploi en 2004 et en 2009.

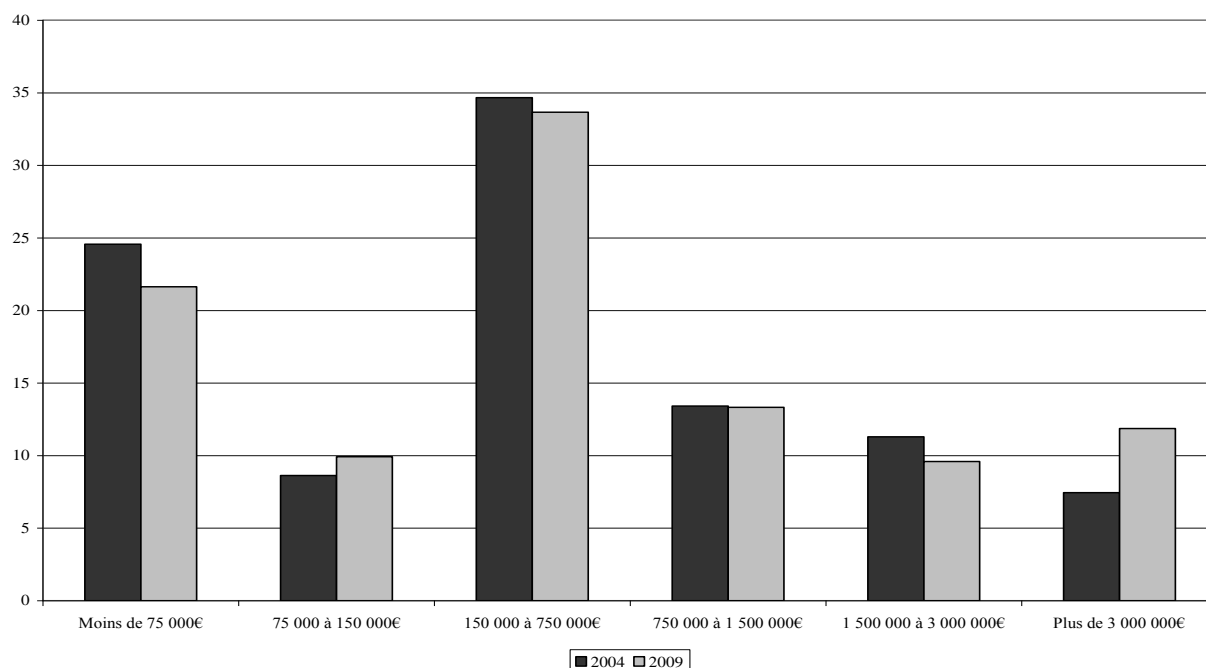
**Graphique 15 : Statut des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009**



***Un peu plus de grands organismes en 2009***

La structure par chiffre d'affaires issu de la formation ne varie pas beaucoup entre 2004 et 2009. Les organismes accueillant des demandeurs d'emploi sont un peu plus importants en 2009. La part de ceux qui déclarent moins de 75 000 euros passent de 25% en 2004 à 22% en 2009, ceux déclarant plus de 3 000 000 euros de 7% à 12%.

**Graphique 16 : Produit issu de la formation des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009**

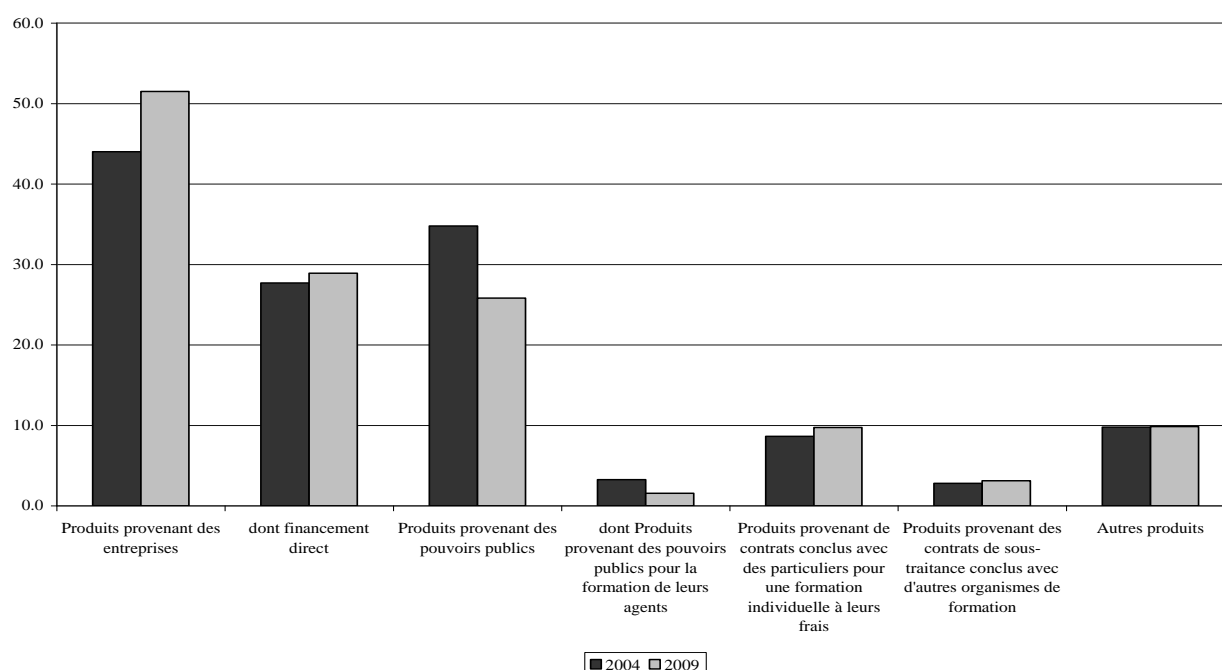


En 2004 25% des organismes formant des demandeurs d'emploi dispensaient plus de 100 000 heures stagiaires, ils sont 27% en 2009.

***Mais une part de financements publics plus faible***

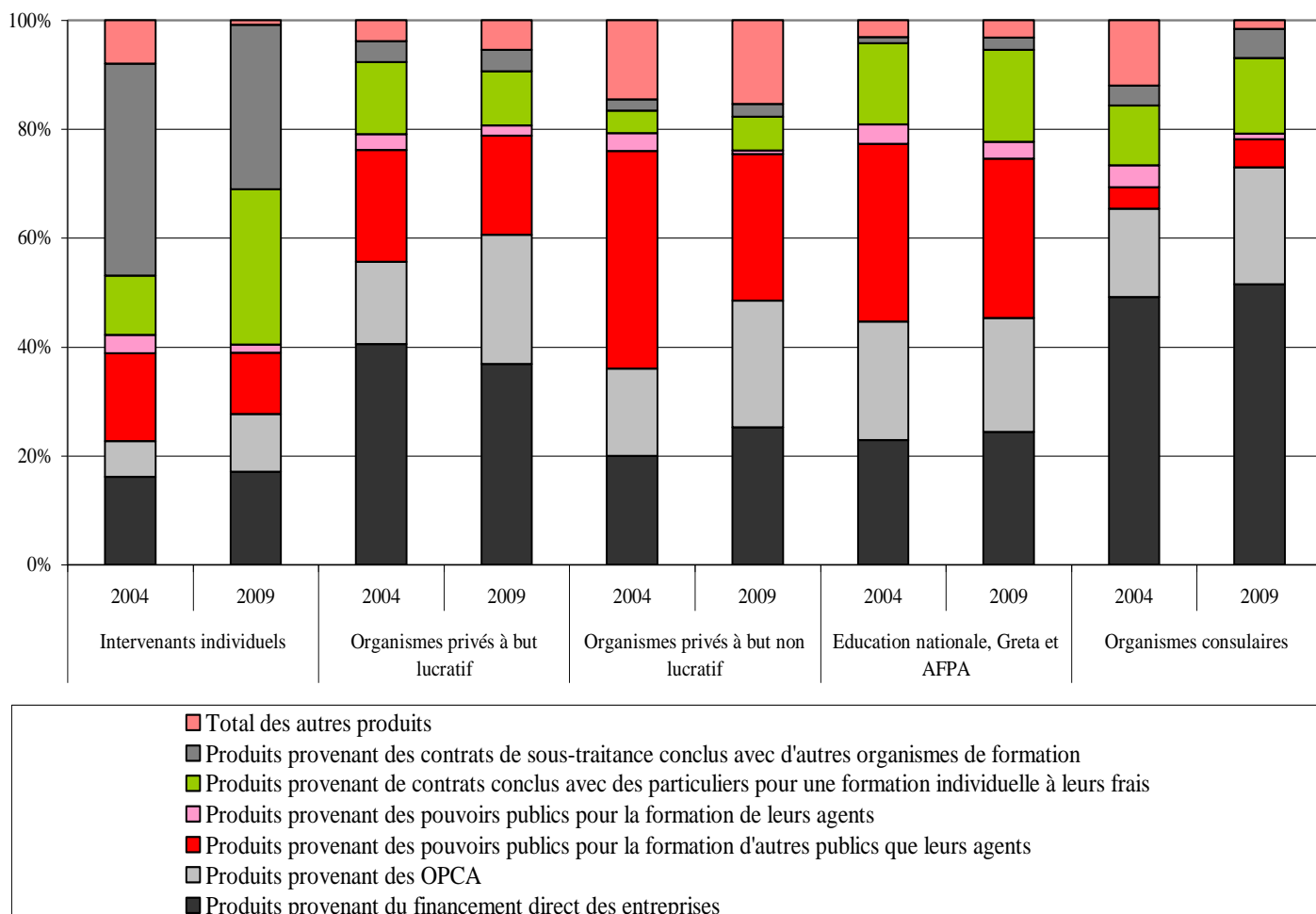
Les évolutions dans la structure des financements sont loin d'être négligeables, La part des financements des pouvoirs publics pour le financement d'autres publics que leurs agents est en nette diminution en 2009, au profit des financements provenant des entreprises, en particulier via les Opcas.

**Graphique 17 : Sources de financement des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009**



La diminution de la part des financements publics est particulièrement sensible pour les associations : de 43% en 2004 à 28% en 2009. Elle baisse aussi pour les intervenants individuels, les organismes à but lucratif et les établissements de l'Education nationale, mais moins nettement. Elle reste très faible au regard du total des produits de la formation perçus par les organismes consulaires.

**Graphique 18 : répartition des produits financiers de la formation par catégorie d'organismes**

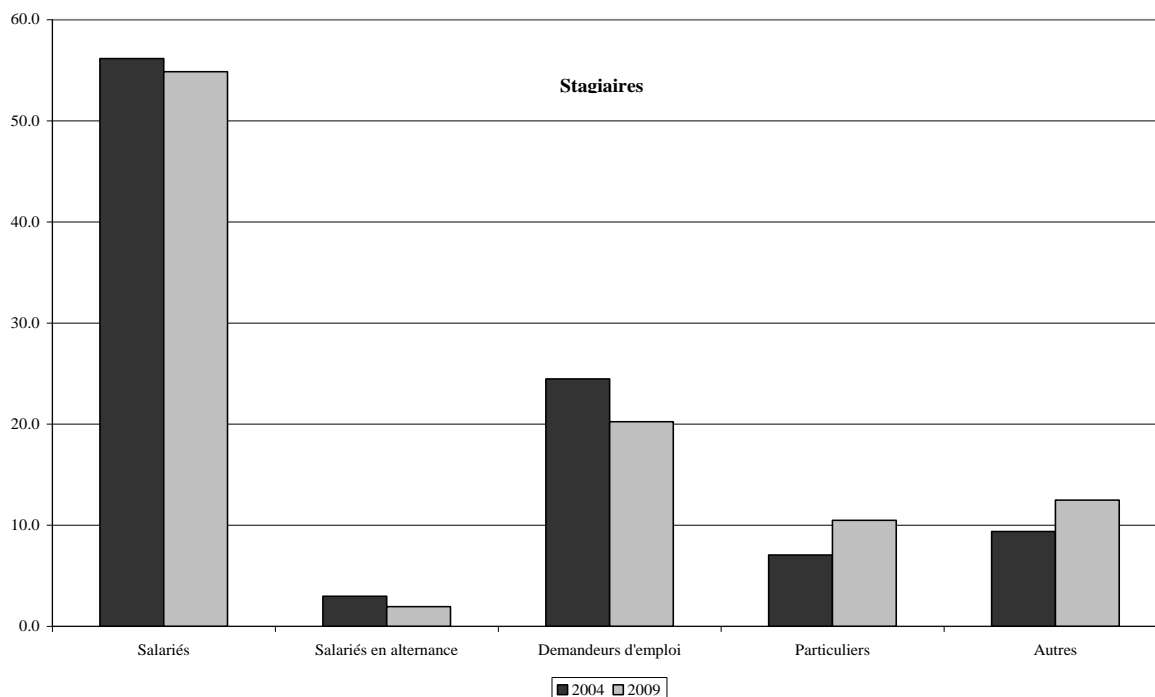


***Parallèlement à la diminution des financements publics, une baisse de la part des heures stagiaires pour les demandeurs d'emploi***

Les organismes formant des demandeurs d'emploi accueillent également d'autres publics, en particulier les salariés, qui restent largement majoritaires.

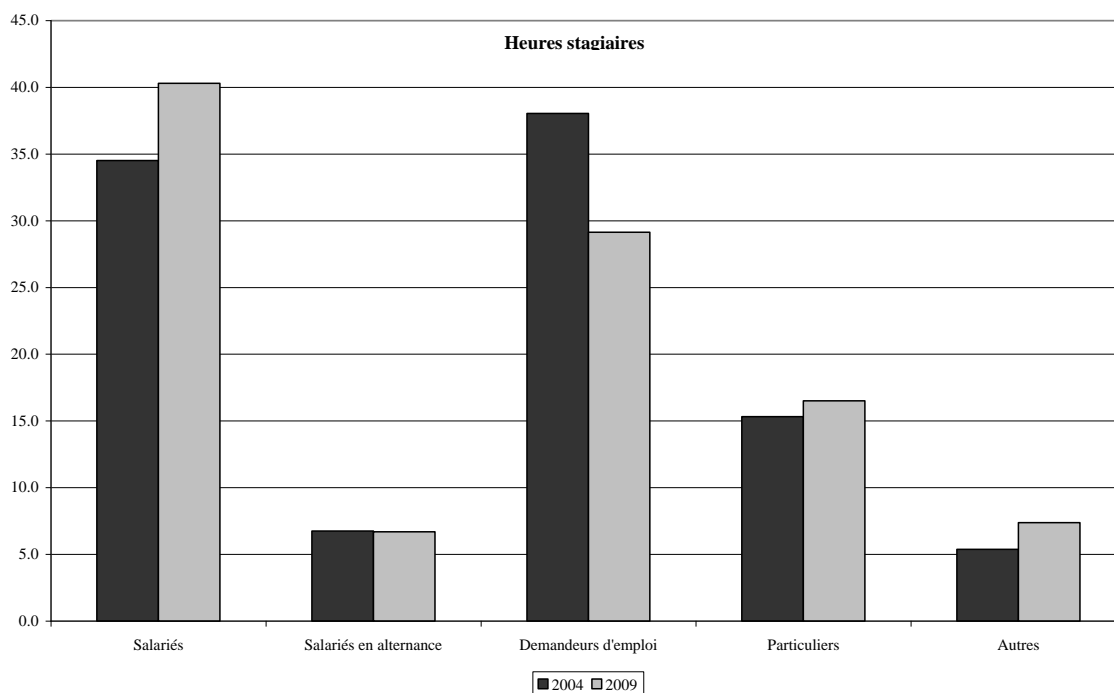
Les demandeurs d'emploi représentent le quart des stagiaires de ces organismes en 2003/2004, 20% en 2008/2009 : leur part baisse donc de 4 points, au profit des particuliers et des autres stagiaires. Ce constat est cependant délicat à interpréter, les chômeurs finançant pour eux mêmes une formation pouvant être classés dans une de ces deux catégories.

**Graphique 19 : Répartition du nombre de stagiaires par catégorie de public en 2003/2004 et 2008/2009**



La part des heures qui leur sont destinées diminue nettement entre les deux périodes alors que celle consacrée aux salariés augmente, conformément à ce que l'on pouvait attendre compte tenu des évolutions des sources de financement.

**Graphique 20 : Répartition des heures stagiaires par catégorie de public en 2003/2004 et en 2008/2009**



Si la durée moyenne de formation reste stable pour les salariés (50 heures), elle diminue pour tous les autres publics, la moyenne tous publics confondus passant de 82h en 2004 à 69h en 2009.

### ***Les demandeurs d'emploi sont le public dominant dans moins de la moitié des organismes***

Les demandeurs d'emploi sont le public exclusif dans 16% des organismes en 2004, dans 18% en 2009. Lorsque les organismes forment d'autres publics il s'agit avant tout de salariés qui sont le public dominant dans 47% des organismes. Les particuliers sont le public dominant dans 12% de ces organismes en 2004 et 19% en 2009.

#### **Répartition des organismes ayant formé plusieurs catégories de publics selon le public dominant qu'ils ont accueilli en 2003/2004 et en 2008/2009**

	2004	2009
Salariés	47.0	46.1
Salariés en alternance	0.2	0.2
Demandeurs d'emploi	31.8	25.6
Particuliers	12.1	18.6
Autres	9.1	9.6

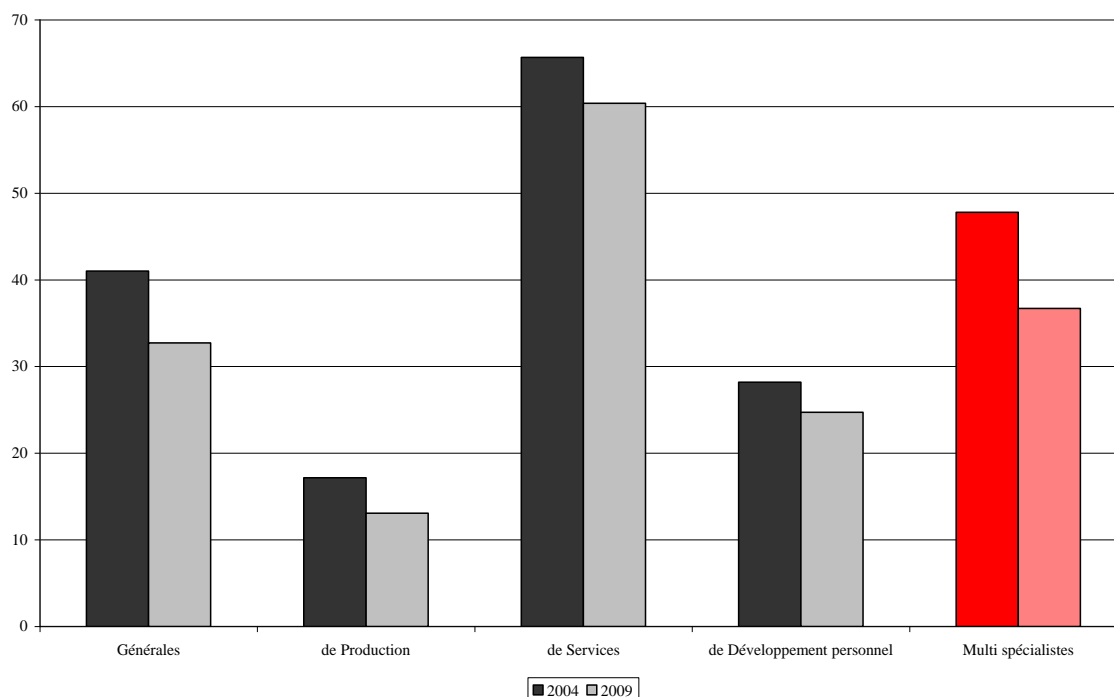
Lecture du tableau : en 2008/2009, 46,1% des organismes ayant formé des demandeurs d'emploi et d'autres publics ont eu pour public dominant (le plus nombreux) des salariés

### ***Moins d'organismes multispécialistes en 2009***

La part des organismes ne détaillant pas leurs spécialités de formation passe de 2% en 2004 à 9% en 2009. Les comptages qui suivent portent par conséquent sur les Bilans renseignés à ce sujet, sans qu'il soit possible de mesurer le biais provoqué par l'augmentation de la non réponse.

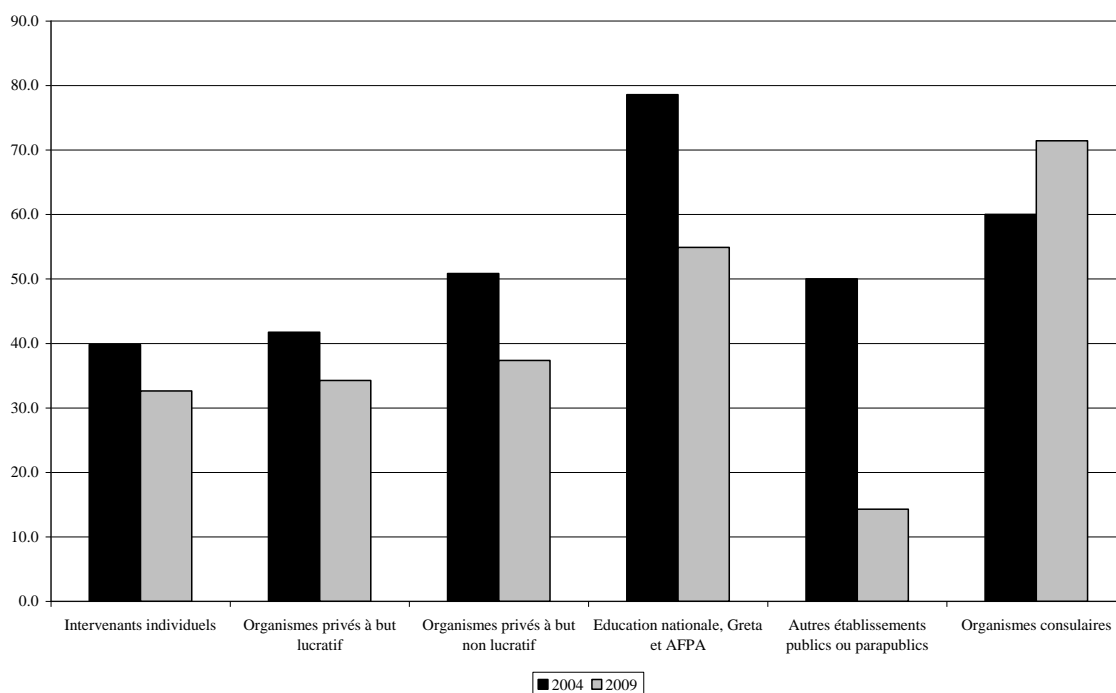
Toutes les spécialités sont en baisse en 2009, les organismes se déclarant beaucoup moins multispécialistes. Là encore l'interprétation est difficile, il n'est en effet pas rare que les organismes regroupent dans les BPF les diverses spécialités qu'ils exercent en une seule. Cependant la baisse est suffisamment sensible pour ne pas être attribuée à ce seul phénomène.

**Graphique 21 : Spécialités des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009**



La baisse spectaculaire de la multispécialité dans les organismes publics, éducation nationale et autres, doit certainement beaucoup au mode de déclaration, ce d'autant que, en 2009, 2 organismes publics ou parapublics sur 10 ne déclarent plus leur spécialité. Mais celle observée tant dans les organismes privés, en particulier les associations, que chez les intervenants individuels traduit peut-être une réelle modification des services offerts.

**Graphique 22 Multispécialité des organismes formant des demandeurs d'emploi sur les périodes 2003/2004 et 2008/2009 selon leur statut hors spécialités non déclarées**



La hiérarchie des 10 premières spécialités proposées par la plus grande part d'organismes est quasi identique sur les deux périodes.

2004	% OF	2009	% OF
100 - Formations générales	21.5	100 - Formations générales	16.7
415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle	16.9	415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle	12.7
326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	16.8	312 - Commerce, vente	12.1
324 - Secrétariat, bureautique	16.4	326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	11.2
312 - Commerce, vente	14.3	324 - Secrétariat, bureautique	10.6
314 - Comptabilité, gestion	14.2	315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	9.8
136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	11.0	314 - Comptabilité, gestion	9.2
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	10.5	344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y.c. hygiène et sécurité)	8.1
315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	9.8	413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	8.1
331 - Santé	8.7	136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	7.4



La première spécialité de production pour les deux périodes, électricité et électronique, arrive au 19<sup>ème</sup> rang en 2004 avec 5% des organismes la proposant, et au 27<sup>ème</sup> rang en 2009 avec 2.6% des organismes. En termes d'heures stagiaires les formations générales restent les premières, mais dans des proportions bien plus considérables en 2009. Là encore le rassemblement de plusieurs spécialités sous la catégorie Formations générales peut être soupçonnée de participer à cette augmentation.

### **Synthèse : Quels sont les organismes qui forment les demandeurs d'emploi ?**

Que la formation soit leur activité principale ou une activité annexe, les organismes de formation continue qui accueillent des demandeurs d'emploi en 2009 présentent une série de caractéristiques communes.

La **pérennité** est un facteur favorable à l'accueil de stagiaires demandeurs d'emploi. Les organismes qui dispensent une formation à ce public sont plus pérennes que les autres. Ils sont majoritairement créés avant 2000. La constance accompagne la pérennité : plus des ¾ ont formé des demandeurs d'emploi antérieurement à 2009.

La part des **organismes privés à but non lucratif** et des **organismes publics** ou **parapublics** est également plus importante. Le poids des premiers est plus marqué lorsque la formation constitue la principale activité.

Logiquement la part des **financements publics** est plus élevée dans les organismes formant des chômeurs.

Ce sont des organismes relativement importants tant en **volume d'heures** stagiaires qu'en montant des **produits issus de la formation**.

Ils investissent **plusieurs aires de formation**, pour **plusieurs publics** et **plusieurs objectifs**, dans de moindres proportion cependant en Ile-de-France que dans les autres régions.

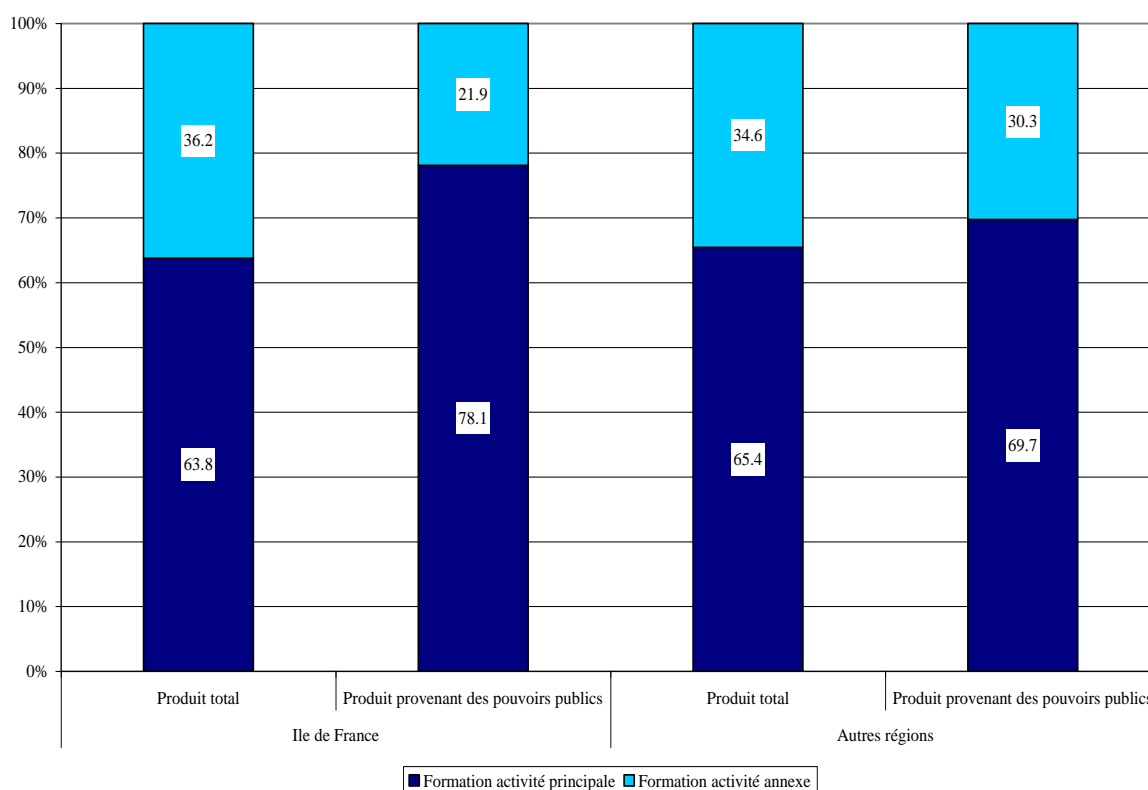
Quelle que soit la place de la formation dans les activités de l'organisme, les formations de l'aire généraliste sont corrélées négativement à l'accueil des demandeurs d'emploi et les formations relevant du **développement personnel** corrélées positivement. De fait ces dernières sont plus fréquemment proposées par les organismes formant des demandeurs d'emploi, mais avec une ampleur plus réduite en Ile-de-France où, en revanche, les formations de l'aire généraliste sont plus développées.

## Annexe 1 - La formation, activité principale ou secondaire

Nationalement, en 2007, 40 % du chiffre d'affaires de la formation professionnelle continue est réalisé par des prestataires n'affichant pas la formation comme activité principale exercée, qui représentent 46% des prestataires de formation continue et forment près de 45% des stagiaires<sup>17</sup>.

En 2009, les organismes qui ont la formation comme activité annexe représentent 36% du produit de la formation en Ile de France. La part provenant des pouvoirs publics pour ces mêmes organismes est plus faible en Ile de France que dans les autres régions.

**Graphique 23 : Répartition du produit issu de la formation selon que la formation constitue l'activité principale ou une activité annexe.**

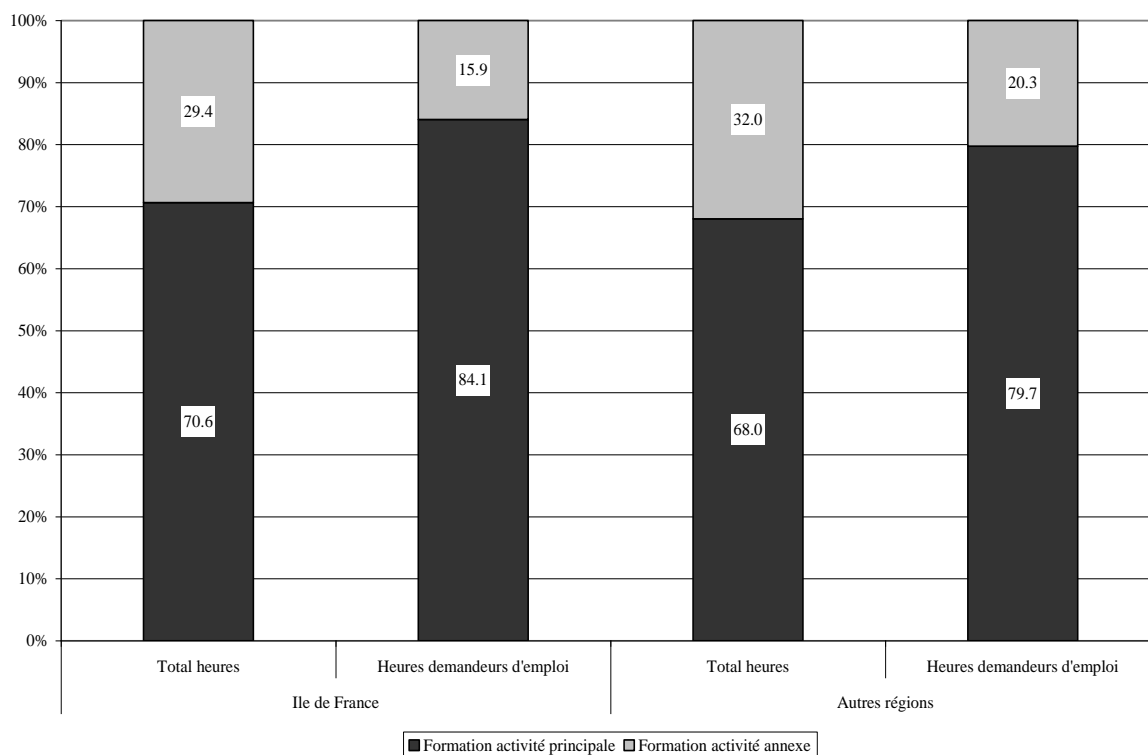


Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

Les organismes dont l'activité principale est la formation assurent une plus grande part des heures stagiaires dédiées aux demandeurs d'emploi que leur part dans le total des heures, de façon plus marquée en Ile-de-France que dans les autres régions. Les organismes franciliens, qui ont la formation pour activité principale assurent 71% des heures totales et 84% des heures destinées aux demandeurs d'emploi (respectivement 68% et 80% dans les autres régions).

<sup>17</sup> Véronique Simon, Aline Valette, « La face cachée de l'offre de formation continue », Cereq, Bref, n° 273, avril 2010, Stéphane Michun, Véronique Simon, Aline Valette, « La formation professionnelle continue comme activité secondaire : structuration du marché et nature de l'offre en questions », Net.Doc n° 61, avril 2010

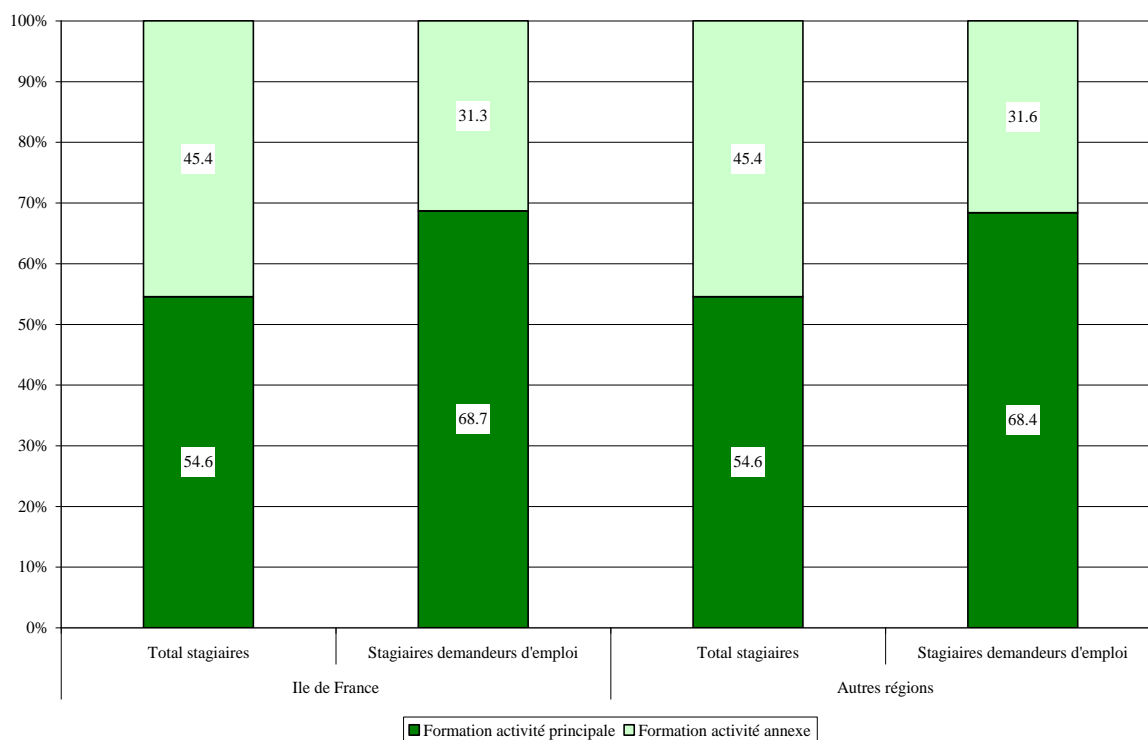
**Graphique 24 : Part d'heures stagiaires représentée par les organismes pour lesquels la formation est :**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

La répartition est identique en Ile de France et dans les autres régions en ce qui concerne les stagiaires.

**Graphique 25 : Part de stagiaires représentée par les organismes pour lesquels la formation est :**

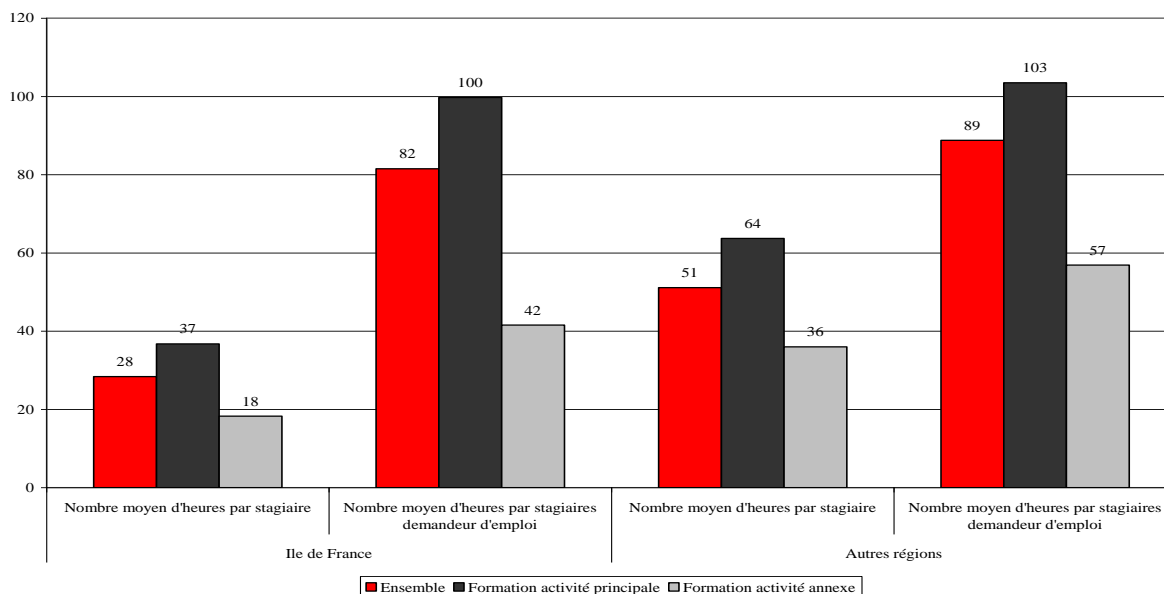


Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC, Dares, traitement SESE

La durée moyenne des formations est beaucoup plus longue pour les stagiaires demandeurs d'emploi : de 31 heures pour l'ensemble des stagiaires elle passe à 82 pour les seuls chômeurs. Ce sont les organismes ayant la formation pour activité principale qui assurent les durées les plus importantes.

Cependant cette durée moyenne est plus élevée dans les autres régions qu'en Ile-de-France pour toutes les catégories de stagiaire et tous les types d'organismes.

**Graphique 26 : Durée moyenne de formation par stagiaire**

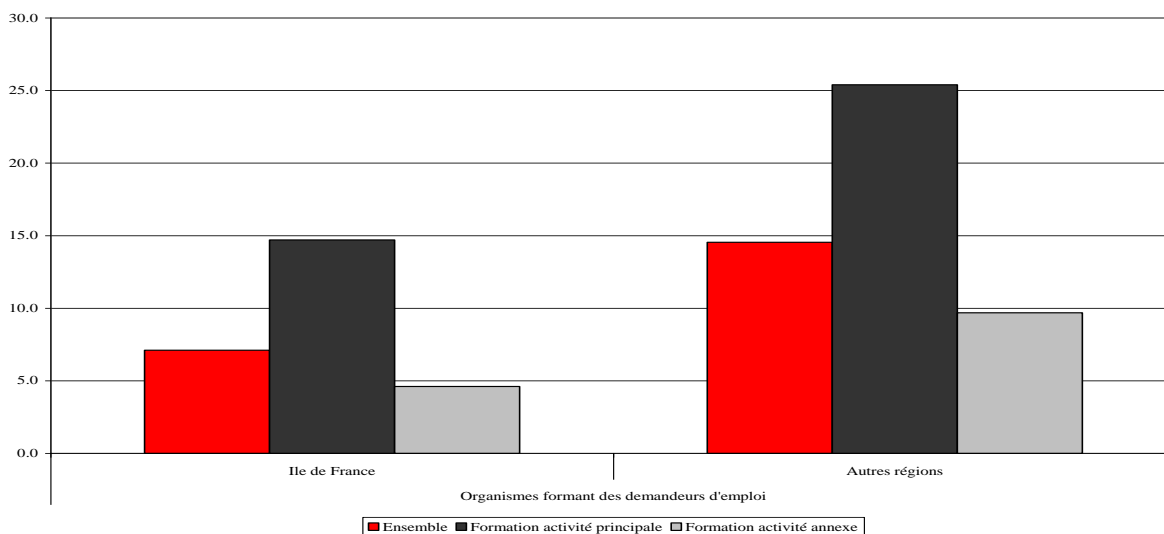


Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC , Dares, traitement SESE

Les durées moyennes les plus longues sont le fait des organismes formant un public unique en Ile de France, à l'inverse des autres régions où les organismes formant plusieurs types de publics affichent les durées moyennes les plus importantes.

Les organismes axés sur la formation professionnelle forment sensiblement moins fréquemment des demandeurs d'emploi lorsque le siège est francilien: 15% contre 25% dans les autres régions.

**Graphique 27 : Part des organismes formant des demandeurs d'emploi**



Source : Bilan Pédagogique et Financier des organismes de formation 2009 ayant la formation pour activité principale et annexe, DIRECCTE/SRC , Dares, traitement SESE